

Pourquoi ce bulletin ?

Suite aux initiatives d'adhérents, l'association Massy Storic a décidé de rendre un hommage aux poilus massicois, et principalement à ceux qui sont «Morts pour la France», à l'occasion du centenaire de l'armistice qui a mis fin à la Première Guerre Mondiale, le 11 novembre 2018.

C'est aussi l'occasion de retracer la vie du village de Massy pendant cette période difficile. Ce qui permet, au travers de cette histoire locale, d'appréhender plus concrètement ce que fut l'actualité de la guerre pour les habitants.

Les textes qui suivent ont pour base principale des travaux anciens et les recherches récentes de Xavier Guyon aux Archives Municipales et de Benjamin Le Guenic sur Internet. S'y sont ajoutés de précieux apports de plusieurs massicois, en premier lieu de Catherine Le Duc et de Michel Urvoy.

Le bulletin ainsi rédigé ne prétend cependant pas être une histoire complète de la Grande Guerre à Massy.



Ce numéro spécial consacré au centenaire du 11 novembre 1918 a été réalisé grâce au soutien de la Ville de Massy : c'est ce qui permet de le mettre gratuitement à votre disposition.

Morts pour la France (ou pas)

Le premier hommage rendu aux poilus décédés pendant la Grande Guerre date du 15 août 1918 : il s'agit de la « Page d'Or » qui comporte 32 noms. Il y avait déjà bien plus de 32 décès à cette date, mais le délai est parfois long entre l'avis de disparition et la réception de l'annonce officielle du décès. Par exemple, le 21 septembre 1915, le contrôleur de renseignement répond à Mme Chignon que le soldat Chignon « ne répond plus à l'appel de son corps » ; il est « présumé disparu ». En fait, Gaston Chignon est décédé le 24 septembre 1914, donc depuis un an, à Margny-aux-Cerises dans l'Oise. Le cas n'est pas unique.

Le second hommage est l'inscription sur le monument aux morts. 77 noms sont gravés sur la plaque du monument pour lequel la décision d'édification est prise en 1920. Ont donc été intégrés les « tués à l'ennemi » et les « disparus » (c'est-à-dire ceux dont le corps n'a pas été retrouvé) non recensés en 1918, les morts en captivité et ceux qui sont décédés suite aux blessures ou aux maladies reconnues comme liées à la guerre. Il y a même une rectification inverse : un courrier de Louis Cheppptell en date du 27 décembre 1920 demande au Maire d'effacer son nom de la liste des « Morts pour la France » car il vit à Paris et a été porté disparu alors qu'il était prisonnier.

Cependant toutes les vérifications n'ont pas été faites. Ainsi, bien que leur nom soit gravé sur le monument aux morts, on n'a pas trouvé dans les registres de l'Armée de dénommés P. Bosc, A. Chapon et A. Ségurel ayant une relation avec Massy. Par ailleurs, s'il y a le plus souvent concordance entre

le « Livre d'Or » qui recense les « Morts pour la France » et la liste du monument aux morts, on note quelques exceptions. Ainsi, trois personnes ont été ajoutées au Livre d'Or après 1920 : Gaston Pointeau (tué à l'ennemi), Sylvain Goudou (disparu) et Gaston Lesrel (décédé dans l'ambulance). En revanche, trois noms ont été retirés du Livre d'Or local : J. Jacquot, qui est mort de pneumonie ; H. Le Gentil et M. Chalmeton dont la nomination a été retranscrite à Cherbourg pour l'un et à Saint-Paul-de-Fenouillet pour l'autre.

Ce ne sont pas les seules erreurs d'orientation. Ainsi, le maire reçoit l'avis de décès de Pierre Gougoin qui habitait à Antony depuis 1913. Il reçoit aussi les avis de décès de Jean Fugier décédé de maladie et de Henri Rost, détaché à l'usine Vandier à La Rochelle et mort d'un accident de travail : les deux hommes n'ont pas de rapport avec Massy.

Il faut ajouter à cette liste un autre soldat dont le décès n'est pas reconnu comme « mort pour la France » : Marcel Ernoul, décédé de tuberculose.

Signalons enfin que 26 poilus - parmi lesquels 22 figurent sur le Livre d'Or - sont inhumés au cimetière des Sablons et ont leurs tombes pavoisées chaque 11 novembre. 12 ont une tombe individuelle au « Carré des Corps » près du monument aux morts. Les autres sont enterrés dans le caveau familial et dispersés dans le cimetière.

Enfin, le cimetière accueille depuis 2002 Eugène Gautier qui fut le « dernier poilu de l'Essonne ».

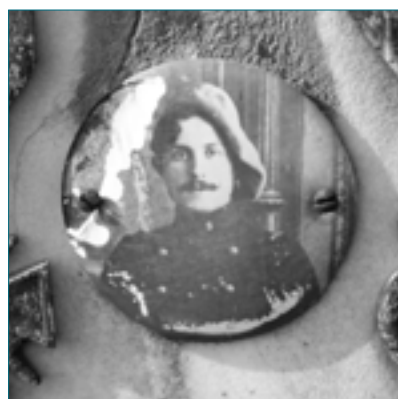
Francine Noel



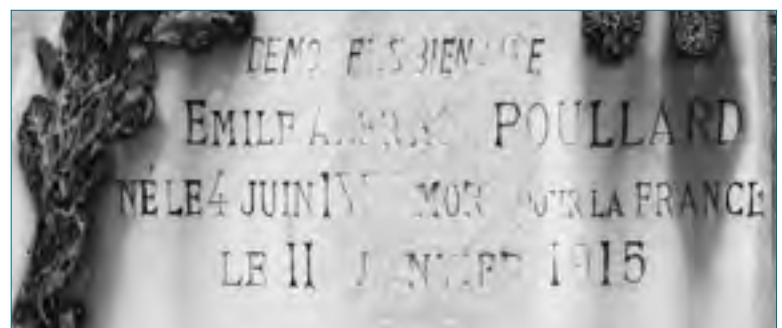
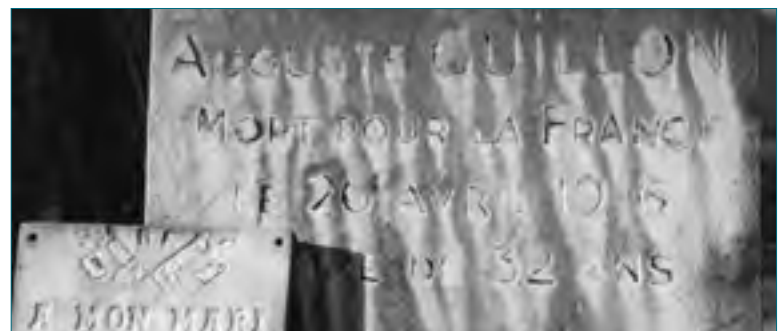
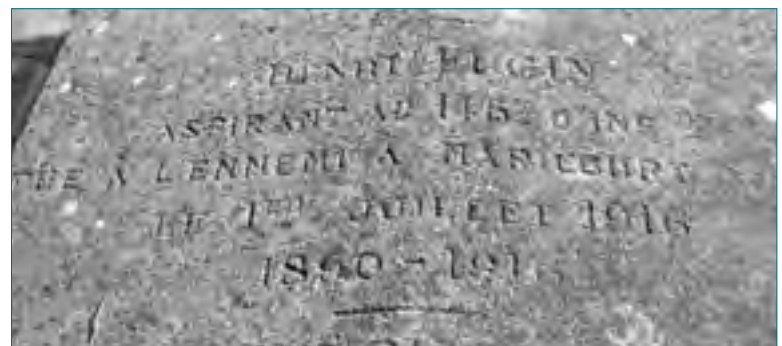
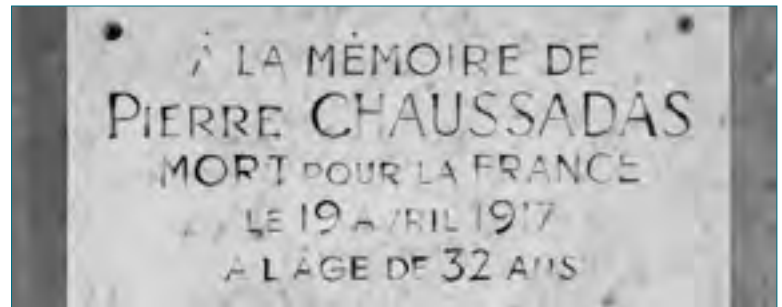
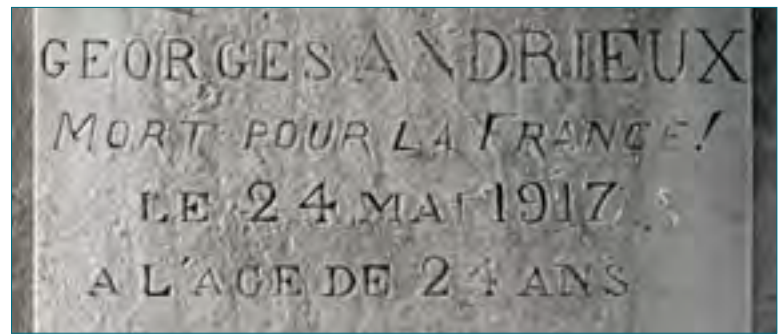
Raymond BARON
Chasseur 1^{re} classe - 102^e BCP
Maladie - 25 septembre 1918
24 ans



Léopold LALLIER
Caporal - 25^e RI
Mort en captivité
30 août 1914 - 22 ans



Baptiste DUCROS
Adjudant - 35^e RIC
Tué à l'ennemi le 21 juillet 1916
29 ans



Une histoire émouvante

L'article 52 de la loi du 21 mars 1905 sur le recrutement de l'Armée stipule : « En cas de guerre continentale, le Ministre de la Guerre peut être autorisé par décret du Président de la République à accepter comme engagé volontaire pour la durée de la guerre les jeunes gens ayant 17 ans. »

Le 1^{er} août 1914 l'ordre de mobilisation générale est décrété en France. Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la Serbie et à la France.

Le 7 août est publié au Journal Officiel le décret du Président de la République pris la veille : « Pourront être acceptés comme engagés volontaires pour la durée de la guerre dans les troupes métropo-

litaines et coloniales, les jeunes gens ayant au moins dix-sept ans. [...] Les jeunes gens de moins de vingt ans devront, en outre, être pourvus du consentement du père, de la mère, du tuteur ou des représentants légaux. »

Albert Joseph GAUTHIER est né le 27 février 1897 à Saujon, en Charente Inférieure. En 1914, ses parents et lui résident à Massy rue Lucien Sergent.

En août 1914, il a donc 17 ans depuis 6 mois et il est étudiant.

Le 5 septembre 1914 il s'engage pour la durée de la guerre à la mairie du 12^e arrondissement de Paris. Il est incorporé le 8 sep-



tembre 1914 au 141^e Régiment d'Infanterie comme soldat de 2^e classe. Le 3 décembre 1914, il passe au 163^e Régiment d'Infanterie.

Il est « Tué à l'ennemi » le 16 décembre 1914 à Lombaertzyde en Belgique. Il sera inhumé au carré des poilus au cimetière de Massy.

Albert GAUTHIER est le plus jeune des massicois morts pour la France. Son parcours éclair force le respect.



Premier mort massicois

Massicois de naissance, Raymond BARRÉ habitait au 42 rue de Longjumeau. En 1914, il était cultivateur. Lors de la mobilisation, il est incorporé comme 2^e classe au 118^e RI. La guerre pour lui ne durera que deux semaines : il est porté « disparu » dès le 22 août 1914 à Maissin (Belgique). Il avait 23 ans.

Il a été victime de la très sanglante bataille des frontières, gagnée par l'Allemagne, qui a fait 27.000 morts en un jour.



Albert GENDRON
Soldat 2^e classe - 246^e RI
Suite de blessures de guerre
24 mai 1915 - 28 ans



Jacques DURAND
Caporal - 60^e RI
Maladie suite au service
18 octobre 1918 - 23 ans



Joseph LABBÉ
2^e canonnier servant - 30^e RAC
Tué à l'ennemi
19 octobre 1916 - 25 ans

Un itinéraire surprenant

Charles Albert Théophile GOBILLOT est né le 28 février 1879 à Vignol, dans la Nièvre. Ses parents sont des paysans sans doute à l'aise puisque le père est enregistré comme propriétaire et laboureur. Il a quatre frères dont deux décédés en bas âge.

En 1899, lorsqu'il est appelé pour le service militaire, ses parents habitent rue Chaudron à Paris. Charles est signalé comme ayant un degré 3 d'instruction, donc une instruction primaire. Mais il réside à Yalta, en Crimée, où il est déclaré comme chef de culture. En 1904, il est encore recensé par le Consulat de Sébastopol.

Cinq ans plus tard, on le retrouve à Paris 14e. Puis il est enregistré à Massy le 10 janvier 1910. Au recensement de 1911, il apparaît comme régisseur du château de Vilgénis. Son frère Philibert Octave, noté comme agronome lors de son incorporation en 1906, est chef de culture du château.

En août 1914, Charles Gobillot est mobilisé comme soldat de 2e classe au 118e Régiment d'Infanterie basé à Péronne. Il est « tué à l'ennemi » le 3 octobre 1914 à Courcelles-le-Comte, dans le Pas-de-Calais et est déclaré « Mort pour la France ».



François PICARD
2^e canonnier servant - 168^e RAL
Typho-dysenterie
29 janvier 1917 - 34 ans

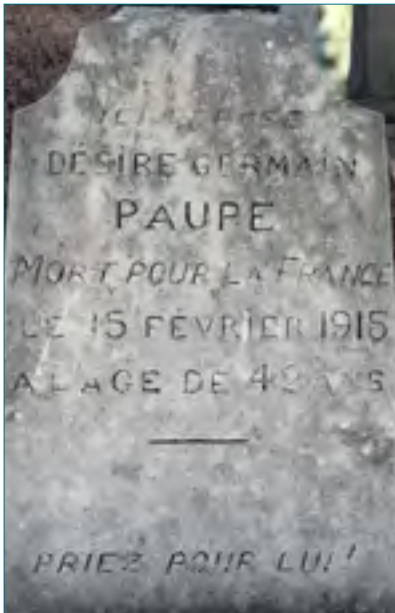
Des familles décimées

Certaines familles ont plus souffert que d'autres. Parmi celles-ci, la **famille Duris** qui a perdu trois garçons : René DURIS, charretier, soldat de 2^e classe au 31^e Régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi le 8 novembre 1914 en Argonne à l'âge de 26 ans ; Armand DURIS, terrassier, soldat de 2^e classe au 4^e Régiment de Marche de Zouaves, tué à l'ennemi le 13 août 1916 dans la Meuse à l'âge de 26 ans ; et Eugène DURIS, tuilier, sergent au 5^e Bataillon de Chasseurs à Pied, tué à l'ennemi le 21 octobre 1916 dans la Somme à l'âge de 25 ans. La famille avait quatre filles et six garçons : trois sont « Morts pour la France ».

On peut citer également la **famille Gendron**. En effet, on reconnaît sur le monument aux morts, les noms de Georges GENDRON (tué à l'ennemi le 8 nov. 1914 dans l'Aisne) et Albert GENDRON (mort suite à des blessures de guerre le 25 mai 1915 à Lens, au lazaret du 14^{ème} corps allemand), tous deux fils d'Auguste Gendron, cités par Madeleine Béjot dans ses mémoires. On peut aussi lire le nom de Désiré PAUPE (mort de maladie contractée en service à l'hôpital militaire de Dunkerque, le 13 février 1915) : il était l'époux de Louise Gendron. On trouve aussi Charles VISSAUX (tué à l'ennemi le 29 octobre 1916 aux environs de Silvica en Macédoine) : il était le fils de Mathilde Gendron et époux d'Henriette Bué. De plus, le frère d'Henriette, Jules BUE (porté disparu au combat le 28 janvier 1915 en forêt d'Argonne) y est aussi inscrit. Enfin François PICARD (mort de typho-dysenterie le 29 janv. 1917 à l'hôpital de Bar-le-Duc) était le fils d'Angèle Gendron. Notons aussi qu'Alexandre GENDRON a eu plus de chance : il a seulement été fait prisonnier.

Benjamin Le Guenic met à disposition de tous un document qui regroupe toutes les données et les liens vers les sites concernant les poilus massicois décédés pendant la Grande Guerre. Pour utiliser ce document, connectez-vous à <http://massystoric.fr/> ou directement à l'adresse https://docs.google.com/spreadsheets/d/1UrtgSh73TT_2L2lLgHbzMx1XLepJnxAVxkaFX9E9UFw/edit#gid=0

Désiré PAUPE



Désiré Germain PAUPE est né le 12 janvier 1873 à Champlan. En 1900, il est installé à Massy. Il est cultivateur et habite au 43 rue de Paris. Réserviste, il est mobilisé dès le 4 août 1914 au 11^e Régiment d'Infanterie Territoriale comme soldat de 2^e classe. Il est décédé le 13 février 1915 à l'hôpital militaire de Dunkerque d'une « maladie contractée en service ». Il avait 42 ans. Il est d'abord inhumé au cimetière de Dunkerque. Puis son corps sera transféré à Massy en 1921. Une lettre très touchante d'un ami évoque leurs combats pour la protection de Dunkerque et leur vie dans les tranchées.

Le 11^e R. I. T. comprenait en partie des Parisiens et, pour les 2/3, des hommes de l'Oise, pris dans les classes 1894 à 1899. Il comprend, le 5 août 1914, après une rapide mobilisation de 2 jours, 3 000 hommes « allant à l'ennemi ». Le régiment participe d'abord à la **bataille des frontières**. En août il est réparti sur la frontière du Nord. Devant l'avance rapide des armées allemandes, il doit se replier pour protéger Amiens, puis Rouen.

Début septembre, il repart en avant **après la victoire de la Marne**. Le 13 septembre, il est placé en première ligne. Le 26 septembre, il reçoit le baptême du feu au combat de Vaulx-Vraucourt. Pendant les deux semaines qui suivent, il organise les tranchées, repousse des attaques, subit de violents bombardements. Finalement, au prix de nombreux morts et blessés, l'ennemi est fixé en avant de Fonquevillers. Le 11^e RIT participe ensuite aux opérations devant Bienvillers et en avant de Bailleulmont. Enfin, le 13 octobre, il est relevé et va se reposer et se réorganiser à quelques kilomètres en arrière du front.

Un nouvel effort lui est bientôt demandé dans **la course à la mer** avec les Allemands. Le 3 novembre à minuit, après plusieurs pénibles journées de marche, le Régiment embarque à Lillers ; le surlendemain il s'établit sur la rive droite de l'Yser, résiste à plusieurs attaques de jour et de nuit, exécute lui-même des attaques vers Lombaertzyde et, là encore, fixe le front en avant de Nieuport, contribuant ainsi à empêcher les Allemands d'atteindre Dunkerque et Calais.

En décembre, le Régiment « au repos » exécute des tranchées du camp retranché avancé de Bergues. Du 5 janvier à fin octobre 1915, il est rappelé dans le groupement de Nieuport et coopère à la défense de cette ville. Mais Désiré Paupe ne participera pas aux combats du printemps 1915.

Chère Madame,

Je réponds à votre lettre en m'associant à votre irréparable douleur en la personne de mon pauvre ami.

J'ai été tous stupéfait en recevant votre lettre car nous avons combattu ensemble à Bienvillers et dans la tranchée de Nieuport au mois de novembre où nous avons su ce que c'était la dure et en même temps l'amitié de bons amis quand on est voué une semaine sans relâche dans une tranchée les pieds jusqu'à la tête complètement gelées.

Nous parlions souvent de vous sans vous connaître ; il vous aimait très bien ainsi que sa pauvre fille.

Il était convenu que un jour après notre rentrée l'on aurait été se voir mais hélas il a fallu que cette satané mort vienne le frappe(r) un homme aussi fort et aussi solide.

Chère Madame, je termine mon brouillon en vous envoyant tous mes respects ainsi qu'à votre petite fille et en ayant toujours devant moi la physionomie de Désiré.

Recevez Madame mes salutations empressées.

PS : Il était bien entendu que lorsqu'il m'a quitté en février pour douleur qu'il allait quelques jours à Dunkerque et qu'il m'enverrait un mot aussitôt arrivé mais les fièvres pullules dans ces hôpitaux (et on est si mal ici).



Le monument aux morts

A Massy, le projet de monument aux morts date de 1914. Le Maire, Emile Beaujin, déclare au Conseil Municipal de novembre 1914 : « à ce jour, sur un effectif d'environ 300 mobilisés, la commune ne compte qu'un seul décès. Mais les hostilités paraissent devoir être longues, il est malheureusement à craindre de voir augmenter ce chiffre. » Aussi il lui semble sage « de prévoir dès maintenant l'érection au cimetière d'un monument commémoratif aux mobilisés ayant versé leur sang pour la Patrie. Il serait bon de prévoir l'inhumation des corps sous ce monument. Mais ceci entraînerait peut-être la commune dans des dépenses trop importantes. »

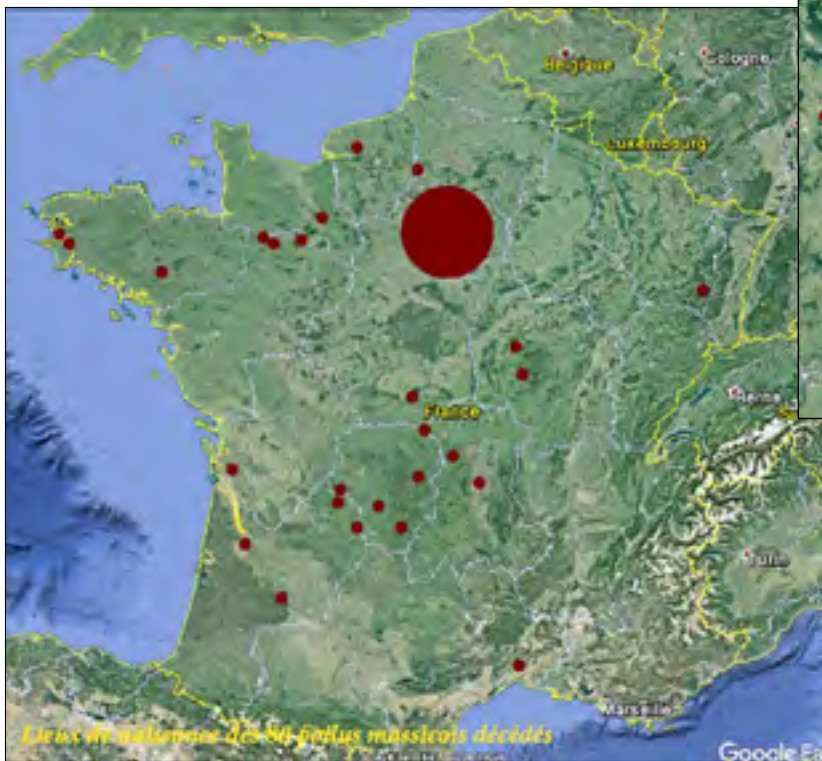
Le projet à nouveau proposé en novembre 1918 est ajourné : après discussion, le Conseil, considérant que « le manque de main d'œuvre constitue toujours un sérieux obstacle aux travaux », décide que le monument sera « étudié et édifié dès que les circonstances le permettront ».

En 1919, le projet du monument commémoratif dressé par M. Dartois, architecte communal, est voté. Une somme de 15.000 fr lui est allouée. La réalisation est retardée par le décès de M. Dartois. Décision est prise de confier l'érection du monument commémoratif à M. Muret, architecte à Palaiseau, qui a acquis le cabinet Dartois. La dépense pourrait atteindre 25.000 fr.

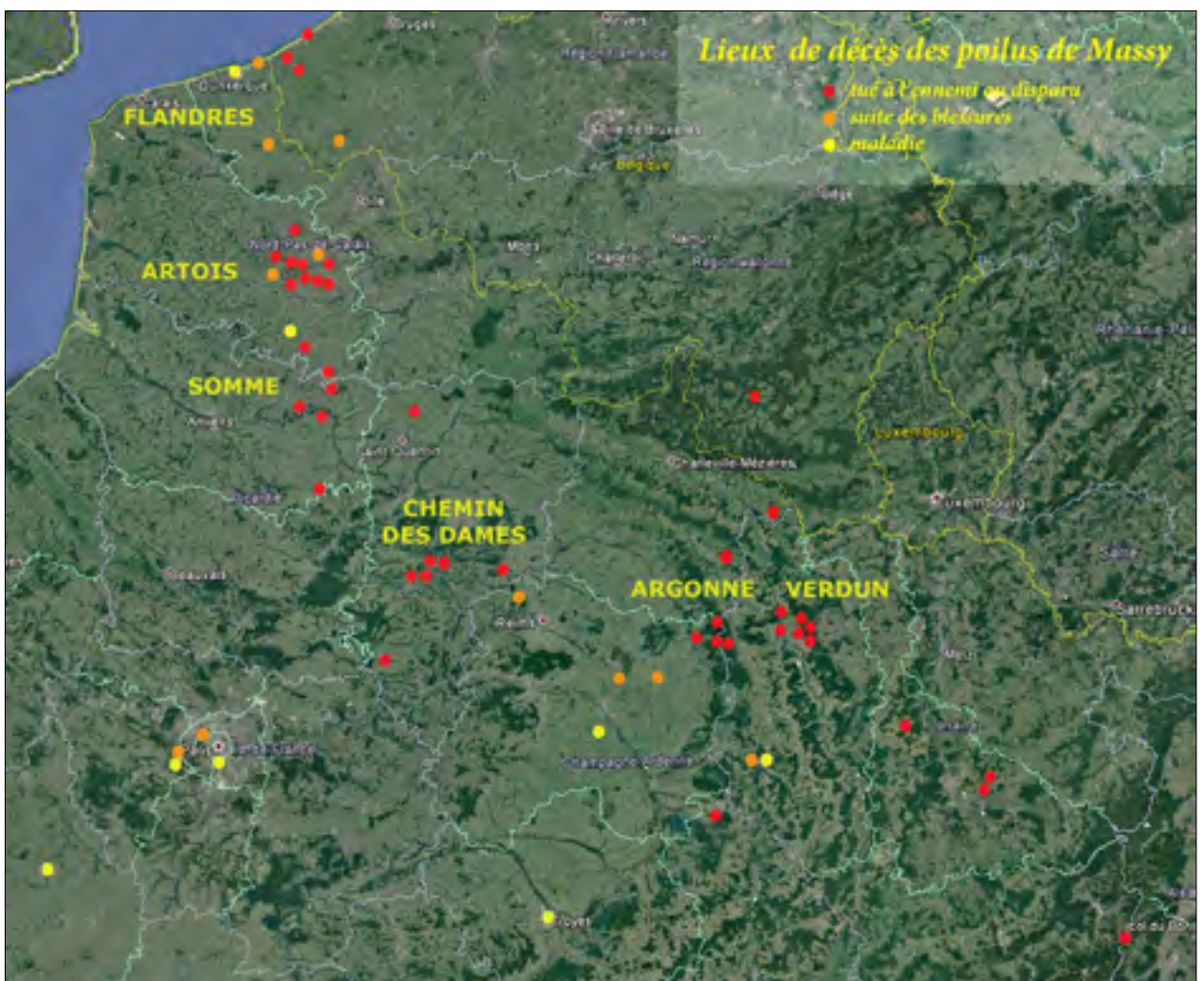
La décision finale date de 1920. Le monument aux « Morts pour la France » sera dressé par M. Muret et M. Heaume, architectes à Paris. Le devis de 23.000 fr est accepté (équivalent 22 000 € actuels). Le dit monument sera édifié dans l'allée centrale du nouveau cimetière. M. Defforge, entrepreneur de maçonnerie à Massy, est chargé de l'édification.



Le « Carré des Corps » se trouve près du monument aux morts. Il regroupe les tombes de douze des massicois « Morts pour la France ».



Les recherches sur les archives du Ministère des Armées et sur les registres d'Etat Civil ont permis d'identifier les lieux de naissance et de décès de 82 poilus massicois décédés pendant la Grande Guerre. On constate sans surprise qu'ils sont très majoritairement nés en région parisienne. Ils viennent en-

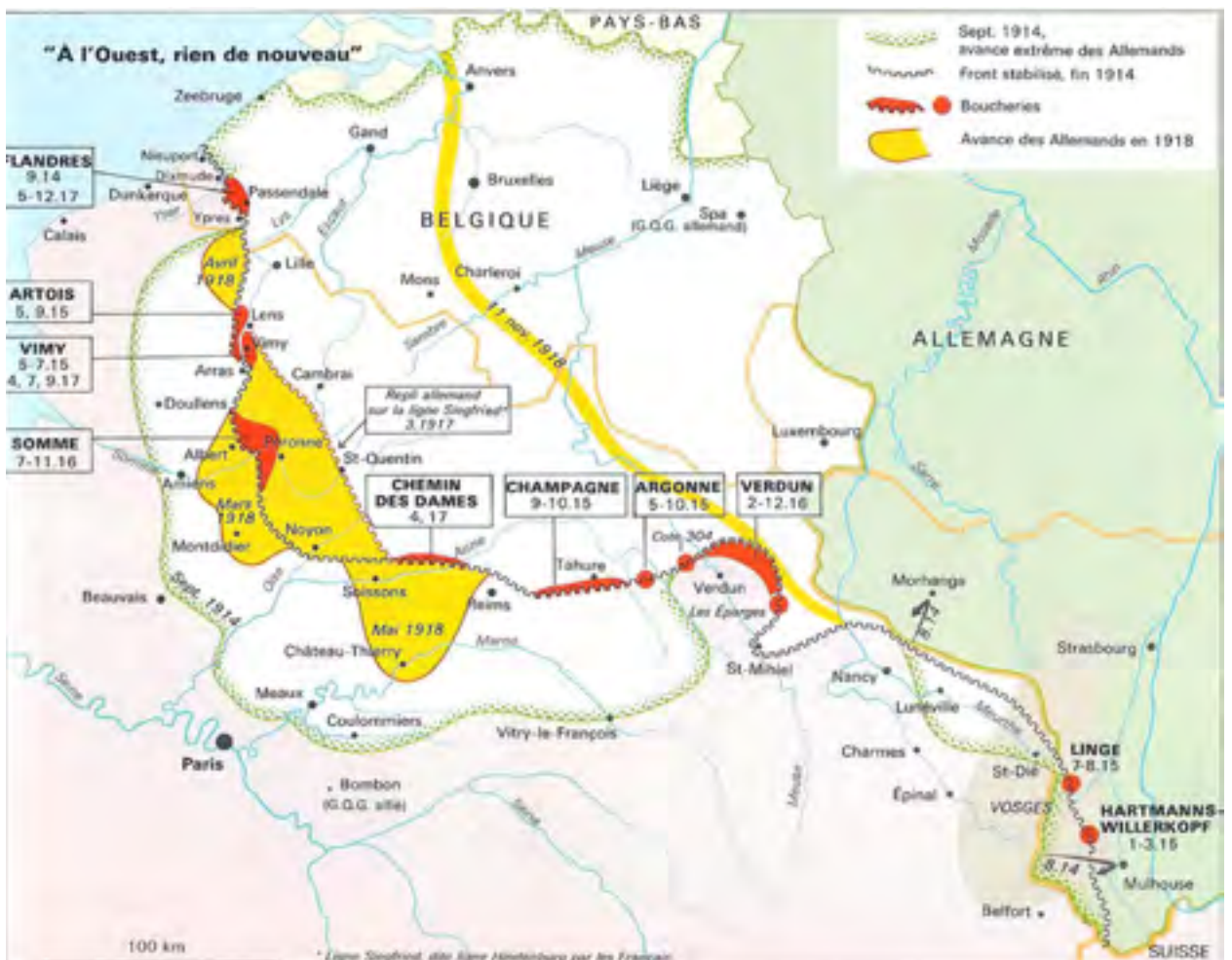


suite du sud-ouest et de l'ouest.

La carte de lieux de décès des massicois «tués à l'ennemi» ou «disparus», c'est-à-dire dont le corps n'a pas été retrouvé, coïncide avec celle des batailles les plus meurtrières de la Première Guerre mondiale.

Les cartes des lieux de décès montrent aussi qu'un nombre non négligeable de soldats ne sont pas mort sur le front, mais « suite à leurs blessures » soit pendant le transport en ambulance soit à l'hôpital ou de « maladie » souvent pulmonaire à l'hôpital.

Trois morts en captivité en Allemagne ou en Pologne et deux décédés en Macédoine n'apparaissent évidemment pas sur ces cartes.



Carte extraite de l'Atlas Historique de Pierre Vidal-Naquet et Jacques Bertin.

Portrait type du poilu massicois

Niveau d'instruction des MPLF massicois à l'incorporation



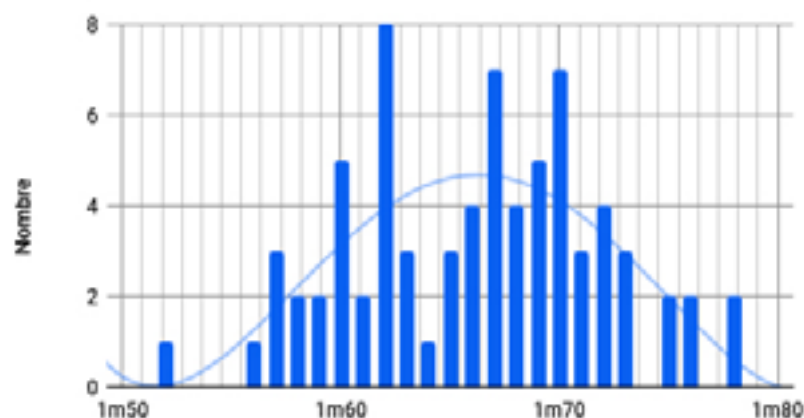
Le poilu massicois décédé entre 1914 et 1918 possède, le plus souvent, un niveau d'instruction correspondant à l'école primaire. Aucun des massicois mobilisés n'est indiqué comme ayant un niveau supérieur au moment de son incorporation. Il semble cependant que quelques-uns aient suivi des études après le Certificat d'Etudes.

La répartition par grade est sans doute plus révélatrice de ce niveau réel : les poilus massicois sont très majoritairement de simples soldats. Quelques-uns ont pu monter en grade après leur incorporation dans l'armée, avant ou pendant la guerre.

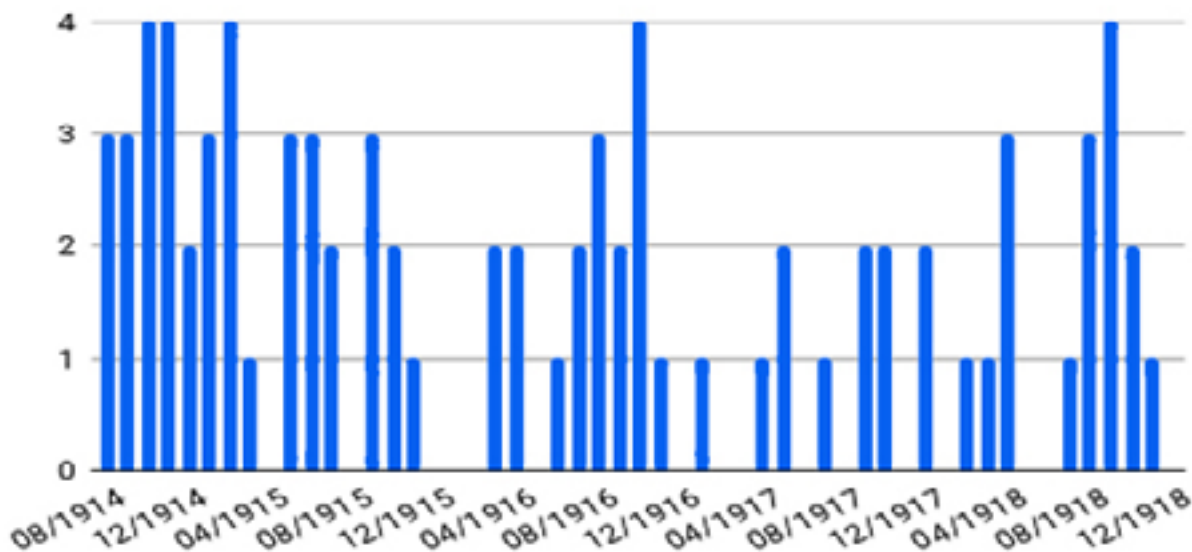
Les fiches militaires comportent un signalement qualitatif assez sommaire. Une des données précise la taille du soldat. A Massy comme ailleurs, ils sont de petite taille : de 1,52 m à 1,78 m. En France, en 1900, la taille des hommes était de 1,66 m en moyenne contre 1,75 m en 2007.

Le site *Mémoire des Hommes* per-

Répartition des MPLF massicois par taille lors de leur incorporation



Évolution du nombre de MPLF par mois



« Mort pour la France »



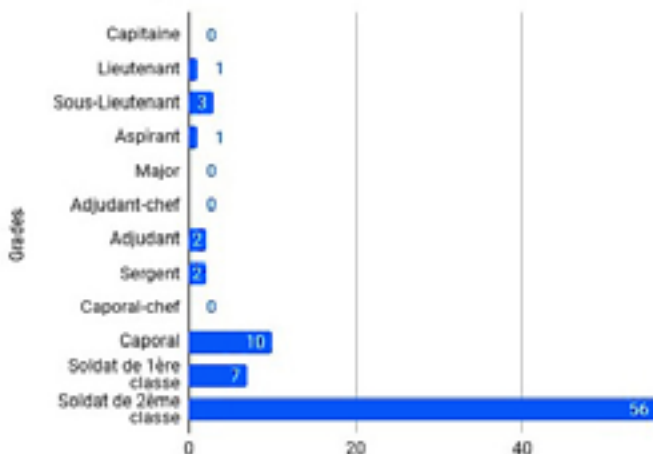
met de dresser un bilan statistique de l'âge de mobilisation des massicois morts en 14-18 : le plus jeune avait 16 ans en janvier 1914 ; le plus ancien 39 ans. Les plus jeunes ont connu les plus lourdes pertes car ils furent mobilisés en masse, et toujours au front, alors que les territoriaux (de 34 à 49 ans) pouvaient être affectés à des tâches à l'arrière.

La répartition des décès au fil de la guerre montre que les pertes furent très lourdes, pour Massy, pendant la première année de combats. On constate une nouvelle vague de décès en 1916 qui est à relier avec la bataille de Verdun. En revanche, l'offensive Nivelle de 1917 touche moins Massy. Les pertes sont à nouveau sévères lors de l'offensive finale en 1918.

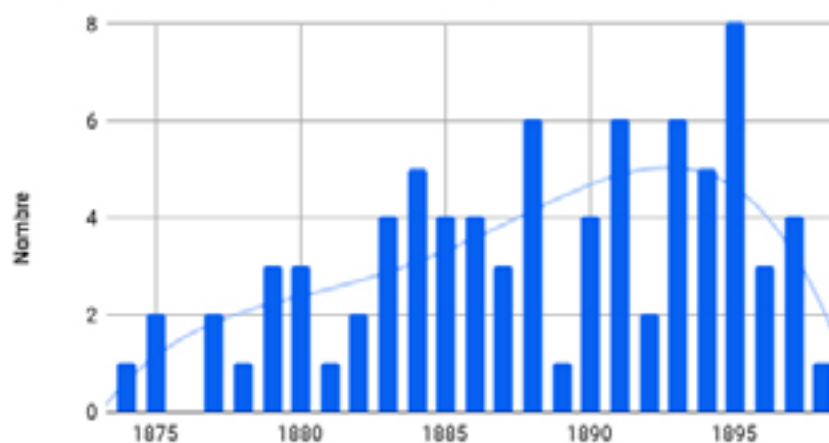
Dernier élément à noter : les pertes sont évidemment importantes chez les agriculteurs qui forment près du quart de la population active et qui n'ont pas été mobilisés sur place comme ont pu l'être certains ouvriers dont ceux de la poudrerie. Les ouvriers du BTP, dont 5 maçons, sont l'autre catégorie très touchée. Puis vient le secteur industriel avec les artisans et les ouvriers : avec 6 décès, la tuilerie perd un ouvrier sur 10.

Graphiques établis par
Benjamin Le Guenic

Grades des MPLF massicois (à partir des officiers subalternes)



Répartition des MPLF massicois par année de naissance



Répartition des domaines d'emploi des MPLF massicois



Les prisonniers de guerre

Les prisonniers français de la grande guerre furent environ 500 000.

C'était la première guerre où des soldats français furent parqués comme du bétail dans des camps entourés de fils barbelés. Il y en eut 320 en Allemagne (10% réservés aux officiers) divisés en deux catégories : camps de prisonniers simples et camps de représailles. Les conditions de nourriture et de travail étaient très souvent déplorables ; il y eut même des épidémies de typhus.

On compta 20 prisonniers sur Massy, et on dispose de l'adresse de leurs camps pour 16 d'entre eux.

Les colis arrivant de France les ont aidés à survivre. Ces colis, surtout pain, nourriture et vêtements, pouvaient être envoyés par les familles, par la municipalité ou par une association de bienfaisance telle la Commission Administrative de la Boucherie de Massy. Ces colis devaient bien sûr passer par les contrôles de la censure et de la fouille.

On trouve aux archives municipales de nombreux courriers de prisonniers aux familles et/ou au

maire pour réclamer une aide ou remercier pour un colis reçu. Les principaux rédacteurs, entre juin 2015 et août 2017, sont Jacques Régnier, Emile Lalloz, Alexandre Gendron et Louis Vivier. Il y a même un prisonnier qui ne retrouvant plus trace de sa femme, sollicite le maire pour entamer une procédure de divorce et demande pour cela l'assistance judiciaire.

Comme dans les autres communes, c'est surtout le maire qui organise le soutien aux prisonniers : il les recense et achète le pain qui leur est envoyé régulièrement aux frais de la commune. Pain « de Berne » d'abord : en novembre 1915, J. Régnier remerciait pour l'envoi de 12 kg de très bon pain suisse en très bon état. Puis ce sera du pain fourni par la maison Boudin de Paris. Il y eut aussi des expéditions de conserves.

Les habitants envoient aussi des tricots : sur leurs excédents de février 1916, la Commission de la Boucherie achète de la laine qui sera mise à disposition des tricoteuses. En 1916, l'œuvre *Vêtements du prisonnier de guerre* fut organisée à Massy. Ainsi, en octobre 1915, le *Secours aux Prisonniers de Guerre* accusait récep-

tion à la mairie d'un mandat de 60,15 fr pour 10 abonnements de pain à 6 fr.

Dans sa séance du 1^{er} juin 1916, la Commission de la Boucherie décida l'envoi d'un colis aux 15 prisonniers de la commune ; chaque colis reviendra à 18fr25. On y trouve chemises de flanelle, caleçons de laine, chaussettes de laine. Seront ajoutés une deuxième paire de chaussettes ainsi qu'un cache-nez en laine tricoté par les enfants des écoles, laine achetée sur les fonds de la boucherie.

Après l'armistice, certains détenus français revinrent à pied, puis les allemands et les armées alliées organisèrent leur rapatriement. A leur retour en France, ils durent passer par des centres qui coordonnaient les opérations administratives et sanitaires avant de regagner leur foyer. Le rapatriement s'acheva en février 1919.

Une loi du 22 janvier 1922 conféra la mention «Mort pour la France» aux prisonniers décédés en captivité. En juillet, la médaille interalliée fut attribuée à tous ceux qui étaient revenus des camps.

Geneviève Le Garff



Pierre MARIE

2^e classe - 412^e RI

Fait prisonnier à Margut (Ardennes)

Mort en captivité

30 juillet 1917 - 20 ans

Léopold LALLIER

Caporal - 76^e RI

Fait prisonnier à Fossé (Ardennes)

Mort en captivité

30 août 1914 - 22 ans

Edouard LANDRIN

Dragon 2^e classe - 29^e RD

Prisonnier au camp de Skalmierschutz en Pologne

Maladie contractée en captivité

11 août 1918 - 27 ans



Souvenir de « gueules cassées »

Après la guerre de 39/45, âgé de 5 ou 6 ans, j'ai découvert les rues du quartier des Graviers. Sans accompagnement et enfin en sécurité.

Lors de ma première promenade j'ai emprunté l'avenue Georges Clemenceau qui relie la gare SNCF de Massy-Palaiseau à la rue des Ruelles. Ce n'était pas vraiment l'inconnu, puisque j'avais accompagné ma mère qui distribuait des repas et boissons aux soldats « prisonniers » qui faisaient halte à la gare de Massy-Palaiseau sur le chemin du retour.

En remontant seul cette avenue très peu habitée, environ une dizaine de pavillons, j'ai croisé deux personnes handicapées :

l'une avec un seul bras et l'autre qui avait perdu un œil. J'ai été très étonné et peiné. Dès le retour à la maison j'ai questionné mon père : pourquoi ces deux messieurs sont-ils dans cet état ?

« Les deux personnes que tu as rencontrées sont des « Anciens Combattants » blessés de la guerre 14/18. La personne qui n'a plus qu'un œil fait partie de l'Union des Gueules Cassées », expression inventée par le Colonel Picot. Cette association a créé en 1926 la « tombola nationale des Gueules Cassées » pour récolter des fonds afin de venir en aide aux mutilés de guerre.

Aujourd'hui j'ai recherché des traces de ces deux personnes.

La première : Gustave JALADE, handicapé d'un bras. Il habitait au 36 avenue G. Clemenceau. La propriétaire actuelle m'a permis de consulter ses documents concernant cette maison. Son achat date de 1978, indiquant ainsi le départ de Massy de G. Jalade à cette date.

La deuxième, Marius VILMOND, handicapé de la face, habitait au 67 avenue G. Clemenceau et a dû quitter Massy il y a une quarantaine d'années. La personne qui occupe cette habitation depuis vingt ans a acheté cette maison à une personne intermédiaire. Mais j'ai retrouvé la date de son décès : le 11 avril 1962.

Daniel Mélou

René Dalongeville a survécu

René André DALONGEVILLE, fils de Benoit Henri Louis Dalongeville et de Louise Victorine Colinet, est né le 6 février 1898 dans le douzième arrondissement de Paris. Il est baptisé dans cette même ville le 30 juillet 1899 en l'église Notre-Dame-de-Bercy.

Son père décède en septembre 1914. En 1917, il réside avec sa mère au 53 rue de Paris à Massy. Il est incorporé le 16 avril 1917 au 82^{ème} Régiment d'Infanterie, cantonné alors à Montargis.

Grâce probablement à l'instruction due à son métier d'instituteur, il monte assez rapidement les grades dans l'armée et devient sous-lieutenant. Démobilisé, il revient à Massy dans sa maison où il réside lors de son passage dans la réserve en 1920.

Il s'y marie en 1922 avec Louise Anaïs Germaine Marcelle Sévy. Il est prisonnier en Allemagne durant la 2^{nde} guerre mondiale.

Il décède à Saint-Aignan, dans le Loir et Cher, le 28 août 1979. Il y est inhumé le 31 août.



René DALONGEVILLE et un groupe de son régiment
à Vermenton le 14 avril 1918

La petite-fille de René Dalongeville nous a communiqué trois des lettres de son grand-père. Ces documents montrent des aspects des combats la dernière année de la guerre et la joie des soldats à l'annonce de l'armistice.

La première, écrite à sa mère, est datée du 14 octobre 1918 :

« Nous venons comme je te le disais il y a qqs jours de nous déplacer. 20 km de faits, nous couchons dans un pauvre pays abîmé et demain nous repartons.

Ne t'en fais pas, tu dois savoir que les boches sont encore bien loins de nous.

Je ne sais pas si je pourrai t'écrire demain car nous ferons encore 26 km.»

La seconde est envoyée à sa grande soeur, Henriette, le 6 novembre 1918, donc quelques jours avant la signature de l'armistice. Le courrier est censuré : l'indication du lieu a été rendue illisible.

«Les boches ont décollé et on les suit. Hier 5 km sous une pluie battante. Arrêtés près de XXXXX et on ne sait pas pourquoi. On n'entend plus le canon. D'ailleurs on s'en passe. Ici, c'est l'ancien champ de bataille de 2 jours...»

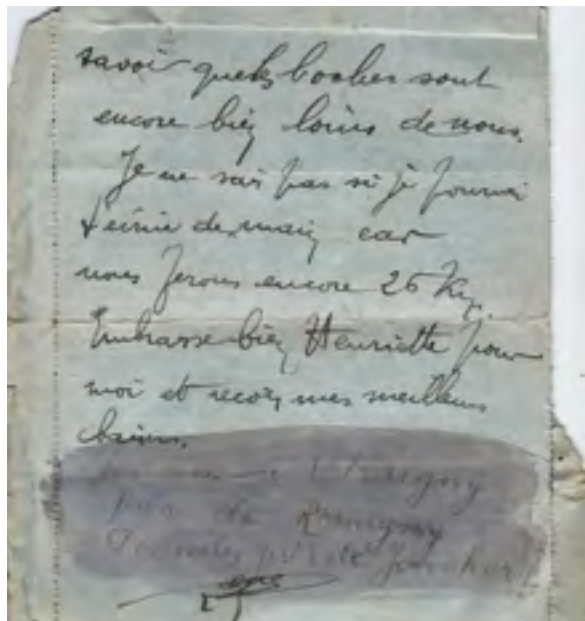
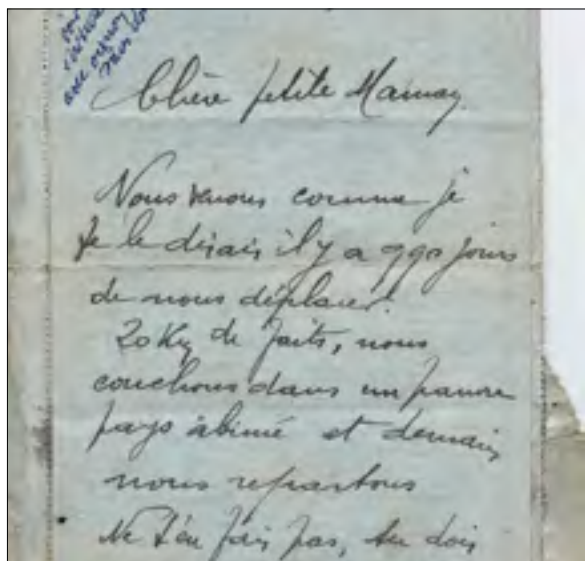


La troisième lettre, adressée à ses parents, date du 12 novembre 1918.

« Voici l'armistice signé. Quel soulagement ! On peut à peine croire que maintenant l'on ne se bat plus. Nous avons ici appris la signature de l'armistice à 8h soit 3h après l'événement. Ce soir il y a eu repos, demain pavo-

sement. Et pour finir quand nous avons appris la nouvelle, des poilus sont montés dans le clocher et les cloches se sont mises à branler pendant 2 heures. A 11 h, quand l'armistice est entré en vigueur, cela a été la même chose.

Rien de neuf autrement ; ma nouvelle chambre est très agréable, je n'ai pas froid du tout, le poêle étant allumé dans la soirée.»



Le dernier poilu de l'Essonne



Eugène Jean Marie GAUTIER est né le 19 octobre 1898 à Guenrouet, en Bretagne.

En 1917, à 19 ans, alors qu'il travaille au service du baron de son village, il est incorporé dans l'infanterie. Il est envoyé au front à Sainte-Marie-aux-Mines (Vosges), où il est gazé. Il se rétablit et revient dans les tranchées.

Le 30 septembre 1918, il est fait prisonnier lors de l'attaque de la ligne fortifiée Hindenburg. Il est alors chargé de relever les blessés allemands et d'enterrer les morts. Il parvient à s'évader en novembre. Il court dans la campagne, se cache dans les bois, réussit à franchir la ligne de front et rejoint les lignes françaises. Il restera mobilisé encore pendant un an.

Il s'installe à Massy en 1921. Il reçoit la médaille militaire le 13 octobre 1982. En mai 1985, il reçoit la «médaille des évadés». Cette médaille entraîne une citation à l'ordre du régiment et donne droit au port de la Croix de Guerre.

Enfin, cinq ans plus tard, il reçoit la Légion d'honneur.

Eugène GAUTIER est décédé à Massy le 4 décembre 2002 à l'âge de 104 ans. Il était en Essonne le dernier survivant des poilus. Une foule nombreuse a assisté à ses obsèques.

« Certains pleuraient en évoquant le front »

Sandrine Binet, dans *Le Parisien* du 9 décembre 2002 lui consacre un article qui note sa discrétion par rapport à «sa» guerre.

« *La guerre, il n'en parlait jamais à la maison* », se souvient son fils Pierre. Mais il partageait ses souvenirs avec ses camarades anciens combattants. « *Certains pleuraient en évoquant le front* », disait-il.

Une fois, pourtant, interrogé par des élèves d'une école primaire, Eugène s'est livré. A 101 ans, il a couché par écrit des souvenirs douloureux. « *Il y avait un garçon de 18 ans, qui venait d'être mobilisé et que mon capitaine m'avait confié, pour l'épauler dans son baptême du feu, écrivait l'ancien soldat. Nous étions cachés dans notre trou d'obus, lorsque tout d'un coup je vis ce gamin bondir hors de notre abri en hurlant, son fusil à la main, et courant vers les tranchées ennemies. A ce moment-là, j'ai entendu une rafale de mitraillette et le garçon est tombé, à 50 mètres devant nous. Je n'ai pu que lui fermer les yeux.* »

Ce sont ces images, sans doute, qui ont poussé Eugène, une fois la paix retrouvée, à militer pour les anciens combattants, les veuves et les orphelins de guerre. A Massy,



où il s'est installé avec sa femme Lucie en 1921, tout le monde garde en mémoire la générosité et la joie de vivre du vieux monsieur. Les coups de main aux Portugais du bidonville, les secours aux blessés pendant les bombardements de 1944, la création du Secours catholique de Massy.

Le 11 novembre 2007, un nouvel hommage lui est rendu. Le parvis de l'église Saint-Marie Madeleine est baptisé «Parvis Eugène et Lucie Gautier».



Massy en 1914

Avant d'aborder la vie de notre commune pendant la guerre, il semble utile de rappeler brièvement à quoi ressemblait Massy en 1914.

Le cadastre de 1902 montre deux agglomérations : le bourg et le hameau de Villaine. Autour, des champs et quelques écarts le long de la route Paris-Orléans et du côté de la gare de Massy-Palaiseau.

En effet, le chemin de fer traverse la commune depuis le milieu du 19^e siècle et la gare de Massy-Palaiseau est ouverte en 1883. Près d'elle se sont implantées la ferme de production de graines de Vilmorin-Andrieux et quelques maisons isolées. La gare est une gare de voyageurs, mais aussi une gare de triage. Près d'elle, une «gare militaire» protégée par le fort de Palaiseau.

Au centre du bourg, une église dont le clocher date du 13^e siècle. Près d'elle, les écoles maternelles et primaires. A côté, une tuilerie-briqueterie fondée en 1640. Un peu plus loin, la mairie et deux



«châteaux», grosses villas du 18^e siècle. A l'ouest de la commune, le château et le parc de Vilgénis alors propriété d'un sidérurgiste millionnaire américain et de sa femme, le couple Corey.

Le dépouillement du recensement de 1911 permet de décrire la population massicoise à cette époque. La commune compte 1745 habitants dont 589 actifs hommes et 261 femmes actives. Comme partout, nombre de femmes ne sont pas comptabilisées comme actives en particulier dans les fermes.

En effet, on compte 74 cultivateurs et 297 ouvriers agricoles, soit 22 % des hommes. Chez les femmes, il n'y a que 30 cultivatrices et 2 ouvrières agricoles.

Viennent ensuite les artisans et boutiquiers traditionnels auxquels on peut ajouter les charretiers : au moins 16 % chez les hommes. Mais il est parfois difficile de distinguer les salariés des artisans, surtout chez les femmes.

A l'opposé, on trouve quelques cadres supérieurs et des professions libérales chez les hommes (4 %) mais le niveau le plus élevé chez les femmes est celui des trois institutrices.

On peut remarquer une place notable pour les emplois de maison : 20 domestiques (aux 3/4 femmes), 4 bonnes, 9 lingères, 1 gouvernante. Autre spécialité féminine très présente : 35 couturières, 5 brodeuses et 8 blanchisseuses.

La tuilerie avec 56 salariés est la première entreprise massicoise avant la «maison Corey» (17 employés) et Vilmorin (16 salariés).

Catherine Le Duc et Francine Noel



Mobilisation générale

Le dépouillement de dossiers des archives municipales permet de restituer ce que représente la guerre pour Massy. C'est d'abord la mobilisation générale dans tous les sens du terme.

L'ordre de mobilisation générale stricto sensu est décrété le 1^{er} août 1914.

Une liste datant de 1884 « *indiquant les points où doivent être placardés, en cas de mobilisation générale, les exemplaires d'affiches de mobilisation* » rappelle que la guerre était envisagée depuis la défaite de 1871, et qu'il convenait de s'y préparer. L'ordre de mobilisation s'affichera sur tout le territoire de la commune : outre la mairie - intérieur et extérieur -, figuraient sur cette liste six maisons nominativement désignées, plus « *la fabrique de carreaux* », « *la pointe des rues de Longjumeau et du cheval blanc* », « *l'auberge du Petit Massy* » et « *la cantine de Villegenis* ». La liste de 1914, qu'on n'a pas, avait dû être actualisée.

Massy est concerné par la dimension internationale de ce conflit. Comme en avaient témoigné, en 1915, les remerciements du président du Comité d'aide aux réfugiés franco-belge en Seine et Oise pour les dons de la ville. Comme en témoignent en 1916 la participation à la « *journée Serbe* » du 25 juin ou la lettre du préfet aux maires (sept. 1916) leur signalant qu'ils doivent laisser libres d'agir à leur gré les Italiens ayant atteint leur majorité, quant à l'appel de leurs consulats, pour rejoindre l'armée italienne.

La convocation en décembre 1916, devant les conseils de révision, de la classe 1918, des indigènes algériens de la classe 1917,

(pas encore examinés) parvient à Massy. La mobilisation n'était pas encore générale en Algérie. La décision d'appeler la totalité de la classe 1917 du contingent algérien date de septembre 1916. Un ou des algériens de la classe 1917 étaient-ils présents à Massy ? Sans doute pas.

Dans le cahier - sans doute de 1916 car n'intégrant pas les appelés des classes 1917 et 1918 - où figurent les noms des 374 Massicois mobilisés à cette date, avec leur année de classe et leur affectation, on ne trouve qu'un homme de la classe 1917 : Albert GAUTHIER. S'il est présent dans ce cahier seul de sa classe d'âge, c'est qu'il est, à 17 ans en 1914, date de son engagement, un engagé volontaire.

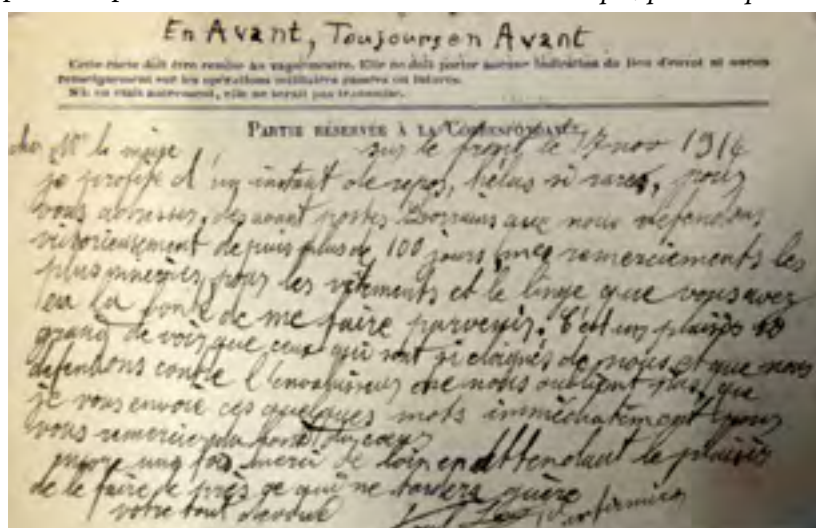
Hormis la mobilisation générale décrétée et placardée qui concerne les réservistes et les territoriaux, et qui est évidemment une obligation, existe en effet une mobilisation qui témoigne d'un engagement à la fois individuel et collectif.

Cette mobilisation qui est celle des esprits se manifeste du côté des appelés du service obligatoire, par exemple sur cette carte de re-

merciement au maire, depuis le front lorrain, pour un colis reçu (novembre 1914), sur laquelle son rédacteur (infirmier, signature illisible) a écrit avec application: « *En avant, toujours en avant* », comme une devise qui se détache en exergue de la partie correspondance.

Une épouse de soldat a recopié ou écrit une « *Prière à Notre Dame du Perpétuel Secours à l'occasion de la guerre* », implorant la victoire.

L'école publique n'est pas en reste : une lettre (avril 1915), d'une très belle écriture, adressée, par les écoliers unanimes, au maire et conseillers municipaux, demande la suppression de la fête des prix pour que « *l'argent destiné à l'achat de magnifiques livres dorés soit employé à l'acquisition de conserves, de confitures, de chocolat, de tabac, de cigarettes, etc...* », afin d'envoyer des colis à « *nos chers soldats de Massy, parents, amis, voisins partis pour défendre notre indépendance et nos libertés* ». Les écoliers ajoutent : « *[...] ce sera toujours avec le même zèle que nous continuerons de travailler. Nous voulons que, par nos qualités*



intellectuelles, nous remportions, nous aussi, une victoire sur l'Allemand. » Suivent quarante-huit signatures.

En écho, des lettres de remerciements de soldats du front (ou de prisonniers), dont l'un signe « *Votre défenseur qui veille sur vous* ».

L'effort de guerre impose bien sûr d'autres formes de mobilisation faisant appel – ou non – au volontariat.

En 1915, le public, qui détient encore une quantité considérable de monnaie d'or, a été invité à l'échanger contre des billets de banque. L'effort de défense et la perte des usines des régions occupées ayant réduit les exportations, la France se voit obligée de régler en or ses importations faute de créances sur l'étranger. En novembre, la succursale d'Etampes de la Banque de France informe le Maire qu'à sa demande et contre versement des sommes recueillies par lui ou sur présentation des certificats individuels déjà délivrés à ses administrés, elle peut lui faire parvenir le certificat collectif qu'il serait désireux de faire établir au nom de sa commune. On ne sait pas s'il a donné suite.

En revanche, en novembre est lancé le premier « *Emprunt national de la victoire* ». L'instituteur et les institutrices de Massy appellent à déposer l'or des familles, envisageant la possibilité pour les écoliers d'acquérir un titre acheté au nom des écoles communales. Appel qui a dû être suivi d'effet puisque, en août 1916, lorsqu'est ouverte une souscription par les écoles pour l'achat d'un titre du deuxième emprunt national, avec l'espoir que la municipalité complètera si le montant d'un titre (87,50 Fr) n'est pas atteint, il est rappelé au maire que « *nous n'avons jamais eu les diplômes qui*

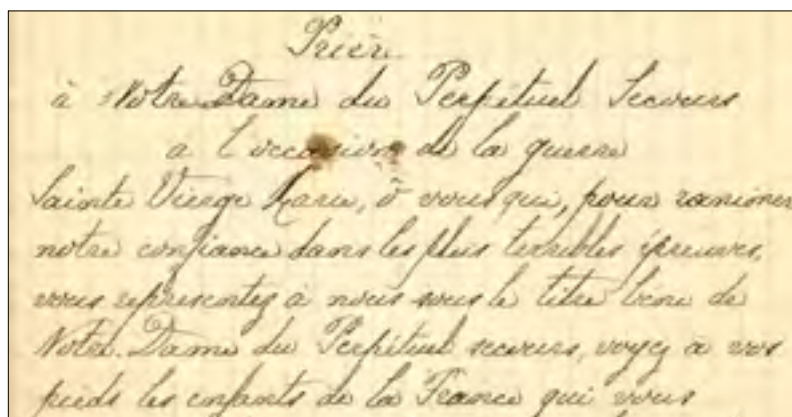
devaient nous être adressés lors du premier emprunt ».

Dans un article suivant apparaîtra avec encore plus de force que les autorités sont amenées à mobiliser, en particulier par la réquisition, toutes les ressources humaines et matérielles du pays mis à dure épreuve par l'effort de guerre.

Les quelques données exploitées ci-dessus sont évidemment très partielles, face à la réalité de l'existence quotidienne dans l'état de guerre. Le risque est de tom-

ber dans le propos édifiant et de prêter à généralisation. On peut se demander par exemple quelle est la part des instituteurs ou institutrices dans l'écriture de la lettre adressée au maire ou dans la décision de souscrire à un titre d'emprunt. Chaque lecteur saura faire la part des choses. La guerre de 14 -18 continue à nous poser ses questions comme elle a mis en demeure les contemporains d'y répondre.

M. Dubessy et X. Guyon



L'obsession du pain

Le pain avait une plus grande place dans l'alimentation que maintenant. Aussi, le pain ne doit pas manquer pour le moral et la santé des civils mais aussi des militaires et des prisonniers.

Dès août 1914, le maire demande sursis, reports d'incorporation ou prolongements de permission des boulangers patrons et ouvriers. L'accord venant de la sous-préfecture est immédiat, et ce pour une durée de 15 jours à 2 mois.

Dès 1915, des contrats sont passés avec des sociétés qui s'occupent d'envoyer des colis de pain aux prisonniers : société «le pain de Berne», la maison Boudin et la société «La semaine de vivres de prisonnier de guerre». En 1916, elles doivent envoyer à chaque prisonnier massicois 2 kilos de «pain concentré» par semaine. Plusieurs courriers de remerciements de ces prisonniers attestent de la réception de ce pain «en très bon état».

Les militaires français avaient droit à 700 grammes de «pain biscuité» qui pouvait se conserver 12 à 15 jours ou pain de guerre. Mais ce pain arrivait souvent plein de boue ou gelé dans les tranchées. Il était certainement plus apprécié que celui des militaires allemands : le pain K.K., Kriegskartoffel, composé de son, pommes de terre et parfois de paille hachée.

Annie Gout

La guerre vue au travers de souvenirs d'enfance

Emilienne Béjot-Montaufier raconte ses souvenirs de la guerre dans la brochure « Massy hier ».

« Le 2 août 1914 [sans doute le 1^{er} août NDLR], je jouais avec Gaston Carré, dans la cour de son grand-père M. Boucher. Tout à coup, les cloches se mirent à tinter bizarrement, un seul coup, un silence, un seul coup, un silence : ding !... ding !... ding !... Lugubre, triste à pleurer. « Elles sont folles, les cloches ! » dis-je étonnée.

- Non, c'est le tocsin, c'est la guerre !

Le tocsin ? La guerre ? Je courus vers notre maison et aperçus mes parents, ils revenaient de l'enterrement de Mlle Dollé. Tous deux semblaient tristes, tristes.

Le soir à table, Maman demanda à Papa : « Tu pars quel jour ?

— Le cinquième, mais Léon (le frère de Maman) part demain.

— Vous partez ? Pourquoi ? dis-je très étonnée.

— Parce que c'est la guerre.

— Mais la guerre, c'est quoi ?

— On va se battre contre les Allemands !»

Se battre ! Papa ! Léon ! Eux qui étaient malades lorsqu'il fallait tuer un lapin, un poulet, étouffer un pigeon ! Se battre ! Non vraiment, pensais-je, ils ont tous l'esprit dérangé, pas possible.

Le lendemain, mon oncle arriva de Paris, avec Anna sa jeune femme. Nous étions tous réunis chez mes grands-parents :

— Je vous confie Anna ! dit-il d'une voix grave.

Il nous embrassa tous, « Ma petite Millienne ! » dit-il en me serrant

très fort. Puis, très calme, il partit à la caserne Reuilly.

Dans les rues les gens s'interpellaient :

— Jean est parti, il rejoint la frontière.

— Louis aussi !

Je commençais à comprendre, et je suivais Papa partout, comme un petit chien. Le cinquième jour arriva... et, à son tour, il nous quitta.

Puis, peu à peu, le pays se vida de tous les hommes jeunes. Seuls restaient au village, femmes, enfants, vieillards, invalides.

Et alors les jours tristes, mornes, commencèrent : on guettait le facteur dans l'attente des nouvelles des « appelés ».

Quelques jours plus tard une lettre, timbrée de Sens, nous apporta que Papa avait « rejoint son corps ».

Une semaine se passa, un voisin, revenant de Reuilly, nous annonça que tous ceux de Massy qui se trouvaient là-bas allaient quitter Paris par le train et passer à Massy-Palaiseau, par la Grande-Ceinture.

— Trouvez-vous dans le Bas de Massy, à côté du pont, à l'endroit où la ligne passe au ras des champs ! (la ligne passait le long du chemin qui borde l'usine Comar).

Au jour dit, de nombreuses familles se rendirent à l'endroit indiqué. Là-bas, de Massy-Palaiseau, des fumées s'élevaient. Puis, au loin, un long serpent noirâtre avançait : c'était le train. Des hommes jeunes jaillissaient des portières. « A Berlin ! A Berlin ! »

Toutes les familles s'approchaient, guettant anxieuses, un

visage aimé. Des appels, des cris... Tout à coup, une silhouette, que jamais je n'oublierai, se pencha : « Anna ! Maman ! Millienne ! Au revoir tous ! A bientôt ! »

Le train, déjà, s'éloignait. Puis le flot s'ébranla, regagna la maison, à pas lents, religieusement ; beaucoup se retenaient pour ne pas pleurer.

Nous venions de voir et d'entendre Léon pour la dernière fois ! Ah ! cette voix joyeuse, si joyeuse ! Après plus de soixante ans, elle résonne encore dans mes oreilles... « Au revoir tous ! A bientôt ! » Il avait 29 ans ! Pour beaucoup de ceux qui virent passer le train, ce fut la dernière vision de l'être aimé qui défendait le sol de la Patrie.

Un jour, pas de doute : le canon ! Exercices ? Batailles ? Cependant, les journaux se faisaient rassurants. Mais les coups semblaient, chaque jour, se rapprocher. Sur le mur de la salle à manger, Grand-père repérait des noms sur la partie Nord-Est de la carte de France. Tous s'éloignaient de la frontière et se rapprochaient de la capitale. Plus de doute, le canon de la bataille tonnait bien, au loin, et, petit à petit, venait vers nous.

Un régiment vint s'installer à Massy. Chez Blanche Baron, notre voisine, des soldats campaient dans les granges, comme chez tous les cultivateurs d'alentour. Je vois encore Emile Bonnefille (qui faisait partie de la garde civique) tenter de faire retourner dans sa cour Auguste Gendron (...). Le brave homme distribuait du vin aux soldats !

« Allons, Auguste, rentre chez toi ! Va te coucher. Garde ton vin !

— Non ! Non C'est pour les soldats. J'en ai deux à la frontière !»

La frontière ! Pauvre homme, depuis plusieurs jours, l'ennemi l'avait franchie (ses deux soldats, à lui, ne revinrent pas).

Combien nous eûmes raison de faire une haie d'honneur à ces soldats au moment de leur départ. Ils se retrouvèrent sur le front et nombreux se firent tuer.

Les nouvelles des soldats de Massy se raréfiaient, les familles s'inquiétaient. Parfois le silence complet ! Alors, le maire commença ses tristes visites. Après quelques précautions oratoires, l'inquiétude devenait certitude. La phrase... fatale, fatidique tombait : «Madame votre fils (ou votre mari) est mort au champ d'honneur !»

Dans les rues, la consternation se lisait sur tous les visages, on parlait bas : «Untel est tombé, Untel aussi ! sa famille ne le sait pas encore !» Comme je vous l'ai dit, nous étions à peu près tous cousins. A chaque fois, chacun se sentait un peu plus en deuil, et voyait sa famille se rétrécir.

Une lettre de mon oncle arriva : Georges Gendron a été tué, près de Soisson. Grand'mère, bouleversée, rentra la lettre dans sa poche lorsque la «Louise», rayonnante, apparaît :

« Ah ! la Bouch'ron, j'suis contente, j'ai une belle portée de lapins, de cette nuit. J'suis contente...

«Tant mieux, l'interrompt Grand'mère, tu feras des bons pâtés, cet hiver ; mais ne rit pas, ça me fait mal, je ne me sens pas bien !»

C'était précisément la mère de Georges Gendron.

Par une nuit claire, des ronflements inhabituels troublèrent

le silence. Les «taubs» nous rendaient visite !

« A la cave ! A la cave !»

Un bruit nous fit tressaillir : nous apprîmes, le lendemain, qu'un obus venait de tomber dans le Parc, tout à côté !

Massy-Palaiseau était visé. Cette gare vit circuler de très nombreux trains militaires : soldats qui montaient au front, blessés qui en revenaient !

Dès septembre 1914, des cours d'infirmières s'organisèrent, donnés par le major Pizon. Toutes les dames de Massy en faisaient partie. Ensuite, à la gare de Massy-Palaiseau, s'installa, de jour comme de nuit, le service de la Croix-Rouge. Ravitaillement, petits soins urgents, assurés par le comité de Massy, dirigé par Mlle Bonnefille, Mme Guénot, toutes deux si dévouées. Des soldats de tous les pays alliés de la France bénéficièrent de l'œuvre bénévole de ces femmes dont les fiancés, les maris, les fils, combattaient au loin.

Un train de permissionnaires dérailla vers le pont de la Ceinture. Vision horrible ! Enchevêtrements de wagons tordus, de planches, de corps inertes ou gémissants !

Tous, nous comprîmes vraiment que la guerre se fait avec des souffrances, avec des morts. Tous, cependant, comprenions qu'il fallait savoir se



*Musette de soldat
(coll. Mélou)*

défendre, tenir bon. Dans les écoles, les foyers, chacun cherchait à être utile : nous avons fait de la charpie pour placer par dessus les pansements, pour atténuer les chocs, les souffrances.

A l'école, l'œuvre «le Colis du Soldat» s'institua : chaque gosse, dans une tirelire, glissait une piécette. Quelle qu'en soit la valeur, ils y mettaient tout leur cœur ! Chacun se privait de la traditionnelle tablette de «quatre heures» et mangeait son pain sec. Notre récompense : la confection des colis scolaires. Chaque garçon, chaque fille tricotait un cache-nez : belle leçon de solidarité, de responsabilité !

Nous possédions aussi le potager scolaire (dans le bas de la Poterne). Nous y cultivâmes des pommes de terre tant bien que mal ! Lors de la récolte, nous ne songions plus aux courses en sac qui autrefois faisaient nos délices. Nous n'avions qu'une seule idée : le produit de la vente. La somme rondelette, quelle nous donna, permit de garnir plus copieusement nos colis.»

Emillienne poursuit en racontant l'explosion de l'usine Loyer en janvier 1917 avant de revenir à la vie qu'aoïdienne du village.

« Et les lettres des soldats se faisaient plus rares et le maire continuait ses lugubres visites... Pour mon oncle, tombé au milieu de ses camarades de Massy, près de Notre-Dame-de-Lorette, il fut porté disparu ; ses restes, ossements, papiers, débris de vêtements, ne furent retrouvés qu'après 1930 ! Dans la commune, une famille vit ses trois fils partir et ne jamais revenir : les fils Deberle [Duris NDLR]. Terrible.

Un jour, choc formidable, une secousse du sol. Notre habitude, quasi quotidienne, des bombardements nous confirma qu'il ne s'agissait pas d'une attaque aérienne : la Grosse

Bertha entraînait en action ! Les projectiles tombaient sur de nombreux points de la capitale, à Bourg-la-Reine même !

Comble de malheurs, une épidémie de méningite, à Massy, faucha de nombreuses jeunes filles : dans mon quartier je me souviens de Suzanne Franche, Marie-Louise Baron, la plus jeune sœur de Maman : ma tante Marcelle. Âgées de dix huit à vingt ans, la maladie les foudroyait en pleine fraîcheur, en pleine jeunesse. Aucun traitement efficace à l'époque et les médecins manquaient...

Papa, très grièvement blessé dans le secteur de Verdun, fut transporté à Toulouse. Je me souviens encore de l'adresse : Hôpital 37, avenue de Lombez. Il vit un jour le visage d'une très vieille religieuse penché sur son lit. Elle semblait souffrir de ses souffrances... Il croyait rêver !

«Ma sœur, lui dit-il, vous étiez bien à Massy à l'école maternelle ? Vous nous faisiez chanter en tapant des mains. «Pour monter aux gradins, il faut être sage, avoir les mains propres et...» - Oui.

- Ma soeur, vous m'avez appris à lire ! Je suis Béjot, le fils du peintre !

- Oh mon petit Béjot, tu étais si mignon !

- Ma sœur, s'il vous plaît, embrassez-moi ! cela me ferait tant plaisir !»

Et ce fut le baiser d'une mère à son fils et d'un fils à sa mère, qu'ils échangeaient, les yeux pleins de larmes.

Dans le parc de Vilgénis, on entreposait du bétail. Une partie des prairies servait de pâturage, l'autre donnait l'herbe pour l'hiver. Le foin était entassé en une gigantesque meule. Un été, peu avant la tombée de la nuit, une information parcourut le village : «Le foin brûle à Vilgénis» ! Pour une belle promenade,

ce fut une belle promenade. Dans la descente d'Igny, le long du mur de la propriété, le foin brûlait. Quelles belles flammes Quel beau feu de la Saint-Jean il aurait pu faire ! Tous les seaux des alentours vinrent tenter d'étouffer ce géant : tout le monde, petits et grands, participa à la chaîne... Cependant, le lendemain le foin brûlait encore !

Comme beaucoup de gosses, nous cherchions à savoir des nouvelles. Le soir, mes devoirs terminés, je prenais «Le Petit Journal» et, à haute voix, je lisais pour Maman et Grand'mère : «La mascotte des Poilus» et ce qui m'amuse, quand j'y songe, je n'oubliais pas le «la suite à demain» d'Arnould Galopin.

Alertés de jour, bombardés de nuit, nous grandissions ! Nous en avions fait notre vie ! Cependant, depuis un certain temps, nous comprenions qu'un événement se préparait. Dans tous les commentaires de journaux, dans toutes les conversations, surgit un mot magique : l'Armistice !

Le 11 novembre 1918, un avion survola le village. Celui-là n'annonçait pas un bombardement. C'était un message de Paix ! Un message de Paix qui planait au-dessus des maisons. Les cloches se mirent à carillonner joyeusement. Enfin le carnage se terminait.

Dans les rues, les visages devenaient plus détendus. Bien sûr, ces terribles choses venaient de cesser, mais tant de foyers avaient reçu la terrible visite du maire ! Cependant, un bal permit, à de plus grands que nous, de se recréer, de se retrouver. Depuis si longtemps, personne n'avait plus dansé.

Les blessés quittèrent leurs hôpitaux ; certains, apparemment guéris, après avoir eu la joie de revoir

leur famille, s'éteignirent. Ayons une pensée pour eux.

Les soldats démobilisés revinrent, eux aussi, rechercher dans la joie de leur famille retrouvée, l'oubli des souffrances endurées.

Je n'ai pu retenir dans ma mémoire d'enfant, le nom de tous ceux qui tombèrent pour garder la Patrie intacte dans la Paix et la Liberté !

Paysans, ouvriers, employés, commerçants, bourgeois, tous unis dans le même idéal qui firent, pour la Patrie, l'offrande de votre jeunesse, de votre vie : «Entre les plus beaux noms, leur nom est le plus beau !»

Enfin, Emillienne raconte l'immédiate après-guerre.

«La vie, cependant, reprenait presque comme avant. Moins de marchands vantaient, dans la rue, leurs produits ; mais les chariots de la Tuilerie, les charrettes des cultivateurs avaient retrouvé leurs allées et venues habituelles.

Durant les hostilités, des gardes-voies (réservistes logés dans les communs de la maison de Coulanges) surveillaient, jour et nuit les ponts. Sur leurs talons, leur chien Fox arpentait aussi les voies. La guerre finie, les réservistes partis, leur chien resta. Le pharmacien, M. Tarayre, l'adopta et il nous fut légué par la suite. Chaque matin, cet animal affectueux cherchait encore à retrouver les lieux où ses anciens maîtres se promenaient, le long des rails. Parfois, le soir venu, vers cinq heures, il s'échappait. Descendant la rue de Paris, il grimpait sur le talus de la Grande-Ceinture, là, longeant les voies, ne se trompant pas aux embranchements, il venait m'attendre à la gare à mon retour de l'école, par le train de Versailles.»

Le château de Vilgénis : hôpital militaire et centre de ravitaillement



Mrs Corey et des officiers américains blessés jouant au bridge sous la véranda du Château de Vilgénis, le 18 septembre 1918.

En 1907, William Ellis Corey, millionnaire qui a fait fortune dans l'acier et qui est président de la Corporation des Etats-Unis, offre le château de Vilgénis en cadeau de mariage à sa future épouse, Mabelle Gilman, actrice de comédie musicale à Broadway.

Durant les années suivantes, Mrs Corey demeure au château le plus souvent seule, déplorant que son mari ne puisse pas abandonner ses affaires afin de venir vivre avec elle. Aimant recevoir, elle s'y montre très hospitalière, donnant bon nombre de grands déjeuners et dîners.

Le 9 septembre 1914, sous le titre, « Mrs Corey aids France », le New York Times annonce que Mrs William E. Corey met à disposition de la Croix Rouge, pour le soin des blessés, son château de « Villegenis à Verrières » (sic). Elle offre également les soins de six infirmières et procure une centaine de lits, de nombreuses fournitures et des provisions. En outre, elle permet aux autorités militaires de mettre du bétail, 5000 bœufs et 90 vaches, dans le magnifique parc du château en prévision d'un possible siège de Paris.

En 1916, du 20 au 24 juin, un changement étant à nouveau prescrit dans les cantonnements du 232^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale, la 3^{ème} compagnie est dirigée par voie de fer sur Vilgénis et Amblainvilliers ; enfin les trois sections de mitrailleuses viennent cantonner, la 2^{ème} à Corbeil, la 3^{ème} à Juvisy et la 1^{ère} est mise en place au château de Vilgénis.

Le 28 janvier 1917, lors de l'incendie de l'usine Loyer

à Massy, le régiment réunit tous ses moyens d'action en personnel et en matériel pour aider à limiter le sinistre, et les hommes, gradés et officiers du 232^{ème} R.I.T., montrèrent dans cette circonstance le plus beau sang-froid allié au plus grand calme. Aussi le Général commandant le département de la Seine mit à l'ordre du jour de son territoire les officiers et les troupes du 232^{ème} ayant prêté leur concours au service d'ordre.

Le dimanche 25 août 1918 est inaugurée la maison de convalescence installée au château par la Croix Rouge américaine.

Françoise Avril



*Mme Corey et un marin français en 1919
Agence Roll - BNF Gallica*

Sources

Site Aviatechno.net.

Site Wikipedia.

The New York Times du 9 septembre 1914, *Le Gaulois* et *Le Figaro* du mardi 27 août 1918.

Historique du 232^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale - Mémoire des Armées.

L'usine Loyer et la Grande Guerre

Nous savons peu de choses sur l'usine Loyer avant 1914. Elle se trouvait avenue Carnot ; elle produisait des engrais ; en 1911, elle comptait 7 employés. Elle fut transformée en fabrique d'explosifs (acide picrique et DDML) lors de la première guerre mondiale. Ce ne fut pas sans inconvénients pour les Massycois : *« elle crachait une fumée d'un jaune orange, les ruisseaux se teintaient en jaune ainsi que les terres avoisinantes ; jaunes encore les mains et les visages des ouvriers qui y étaient employés. »*

La production pour la guerre est importante. M. Loyer évoque, dans un courrier du 17 février 1916, *« une fabrication qu'il faut rendre chaque jour plus intense »*. L'usine emploie plus de 400 personnes¹. Elle est protégée en permanence par l'armée.

Un poilu de la 232^e Territoriale est affecté à cette garde. Il écrit au dos de cartes postales représentant l'usine. Courant mars 1916 : *« Toute notre compagnie est installée dans une fabrique de tuiles... C'est immense ! Hier j'étais de garde à l'usine Loyer où ils fabriquent des explosifs : c'est très sérieux ! Une ligne de chemin de fer est en construction de Chartres à Paris, elle passe près d'où nous sommes. Tu parles de travaux importants ! Je n'ai jamais vu tant de remblai avec ponts et viaducs »*. Un peu plus tard, le 31 mars : *« Dimanche je serai de garde toute la journée à l'usine Loyer où ils fabriquent dix mille kilos de dynamite tous les deux jours »*. Puis en avril : *« Il passe des troupes en chemin de fer presque continuellement depuis avant-hier. Il était signalé 140 trains qui devaient passer à Massy-Palaiseau venant du nord et se rendant du côté de Verdun. Tu me plains de coucher sur la paille mais il n'y a rien à faire pour coucher en ville, du reste les lits sont trop chers : c'est à cause des ouvriers qui sont occupés à l'usine d'explosifs. Ils ont leurs lits de vieille date. Ils sont 408 à y travailler. »*

L'année 1916 est marquée par divers incidents. D'abord une plainte des Chemins de Fer, plainte relayée par le maire, contre les eaux résiduaires provenant de l'usine et qui se déversent aux alentours. Henri Loyer répond qu'il a entrepris des travaux *« qui n'avancent qu'avec une désespérante lenteur »* : creusement d'un puits qui doit atteindre 60 m de profondeur pour trouver les sables absorbants. Pour



faire patienter, H. Loyer offre à la ville *« une somme de 1 000 francs à répartir aux familles de Massy les plus nécessiteuses et les plus éprouvées par la guerre »*. Puis, en avril 1916, un incendie ravage un hangar.

Le 28 janvier 1917, c'est une explosion qui détruit l'usine. Dans *« Massy Hier »*, Emilienne Béjot-Montaufier raconte : *« Un jour de janvier 1917, vers Massy-Palaiseau, s'éleva une fumée plus épaisse, plus noire qu'à l'ordinaire : l'usine Loyer, transformée en poudrerie depuis la guerre, brûlait. Mme Loyer passa dans la rue de Paris en voiture découverte :*

- Sauvez-vous dans la campagne, vers Antony, ouvrez vos fenêtres, l'usine va sauter !

Il ne nous manquait plus que cela !

L'hiver très rude avait gelé toutes les canalisations d'eau : les pompiers d'alentour devenaient presque inutiles ! Un nuage noir assombrit la rue Carnot. Beaucoup de personnes grimpèrent sur l'ancien remblai de la Grande Ceinture. Naturellement, je les suivis... Vers onze heures, une très haute colonne monta, très haut, dans le ciel. D'un seul coup, la colonne s'étala comme ce que l'on nomme aujourd'hui « un champignon atomique », et boum ! grand, le bruit, grande plus encore, la secousse qui ébranla le remblai ! Un souffle d'une incroyable force, nous frappa au visage... tandis qu'une main solide m'empoignait : Maman, rouge, essoufflée. Elle nous fit dégringoler le talus à toute vitesse et là, je reçus la fessée la plus formidable de ma vie !

M. Malétras père sauva, ce jour, d'une destruction sans doute totale, Massy. Il songea que, en gare de Massy-Palaiseau, un train chargé de mélinite attendait ! Il aiguilla le train suffisamment loin, à l'abri de l'onde de choc et évita la catastrophe. Hommage soit rendu à sa mémoire !

¹ dont un réfugié belge : en décembre 1915, M. Loyer déclare qu'il emploie un seul ouvrier belge, Petit Jean, jardinier et veilleur de nuit, présent à « la maison » depuis le 26 juillet 1915.

Après déjeuner, nous étions chez une voisine : Mlle Voidel. Le froid se faisait sentir; aussi ferma-t-elle machinalement ses fenêtres. Tout à coup, un bruit immense, assourdissant, formidable, paralysant... Je vis alors, à ma grande stupéfaction, les vitres se gonfler vers l'intérieur, se gondoler, se tortiller et se briser en mille éclats.

Ma grand-mère, dans sa boutique, porte ouverte, bavardait avec une cliente : elles se retrouvèrent, moitié assises, moitié couchées, au milieu de la rue de Paris. Le souffle, puissant, les avait aspirées !

Rue de l'Eglise, un ouvrier de l'usine de l'équipe de nuit dormait dans sa chambre. Le souffle fit voler ses vitres et accrocha ses vêtements parmi les fils électriques où ils restèrent longtemps accrochés en lambeaux.»

Dès le lendemain a lieu une séance extraordinaire du Conseil Municipal : le Conseil exprime ses sympathies aux familles des victimes, rappelle qu'un incendie a déjà eu lieu l'année précédente et demande que l'usine ne soit pas reconstruite car trop près du village et de la gare où passent beaucoup de soldats. Le Conseil décide d'appeler chacun à faire la constatation des dégâts et décide d'une enquête en vue de secours immédiats aux familles.

Trois semaines plus tard, le Conseil constate qu'on ne sait pas comment les dégâts seront remboursés et déplore le silence de M. Loyer. C'est qu'il avait bien souscrit une assurance contre le risque incendie ; il s'était bien conformé à la réglementation des établissements dangereux. Mais le contrat « ne contenait pas de clause spéciale à l'assurance contre le risque d'explosion ». C'est ce que répond Albert Thomas, ministre de l'armement et des fabrications de guerre, au député de la circonscription.

Pas étonnant que, trois mois plus tard, le Conseil



constate qu'il n'y a aucun progrès dans les remboursements. Les dommages sont estimés à 235 694,05 fr dont 88,45% en dommages immobiliers. La commune de Massy a reçu 338 dossiers. Un an après l'explosion, les dégâts ne sont pas tous remboursés. On compte les dommages aux biens communaux parmi ces impayés.

Cependant, malgré les engagements de la sous-préfecture, l'usine a repris ses activités et pollue à nouveau les eaux du quartier ! Le ton monte dans les échanges entre Loyer et la commune. Dans un courrier daté du 25 février 1918, l'entrepreneur parle des « *sinistrés auxquels (il) a bien voulu consentir quelques libéralités* » ; et il fustige les « *quelques chicaniers* » qui ont « *préféré donner à leurs demandes* » une « *forme contentieuse* ». Le 19 avril suivant, le maire de Massy, Emile Beaujin, envoie une lettre assez cinglante : « *Je serais heureux de pouvoir vous adresser des remerciements, ma courtoisie et l'estime que j'ai toujours eue pour vous me rendrait ce devoir agréable. Mais à quel titre ? Comme particulier, j'ai 1300 fr à toucher. Comme maire, ma commune attend ses 2520 fr et elle a dû faire l'avance de 1300 fr pour les vitraux de l'église. C'est assez joli de ma part étant donné l'absence de mes sentiments religieux.* »

Finalement, les victimes seront indemnisées grâce à une nouvelle loi adoptée le 2 avril 1918 qui autorise des avances aux tiers victimes de calamités publiques. Cette loi est applicable à l'accident. Le 31 décembre 1918, d'après un courrier du préfet de Seine-et-Oise au député, M. Loyer a personnellement payé 101 774,40 fr (soit 43 %



du total) à un certain nombre de sinistrés et il reste 250 demandes à examiner. Pour Massy, 57 dossiers sont déposés entre le 20 avril et le 20 mai 1919, quelques autres ajoutés au printemps 1920, et le dernier déposé, celui des Tuileries de Massy, sera traité en août 1921. Au total, ce sont 73 dossiers de propriétaires massicois qui ont été traités par la préfecture.

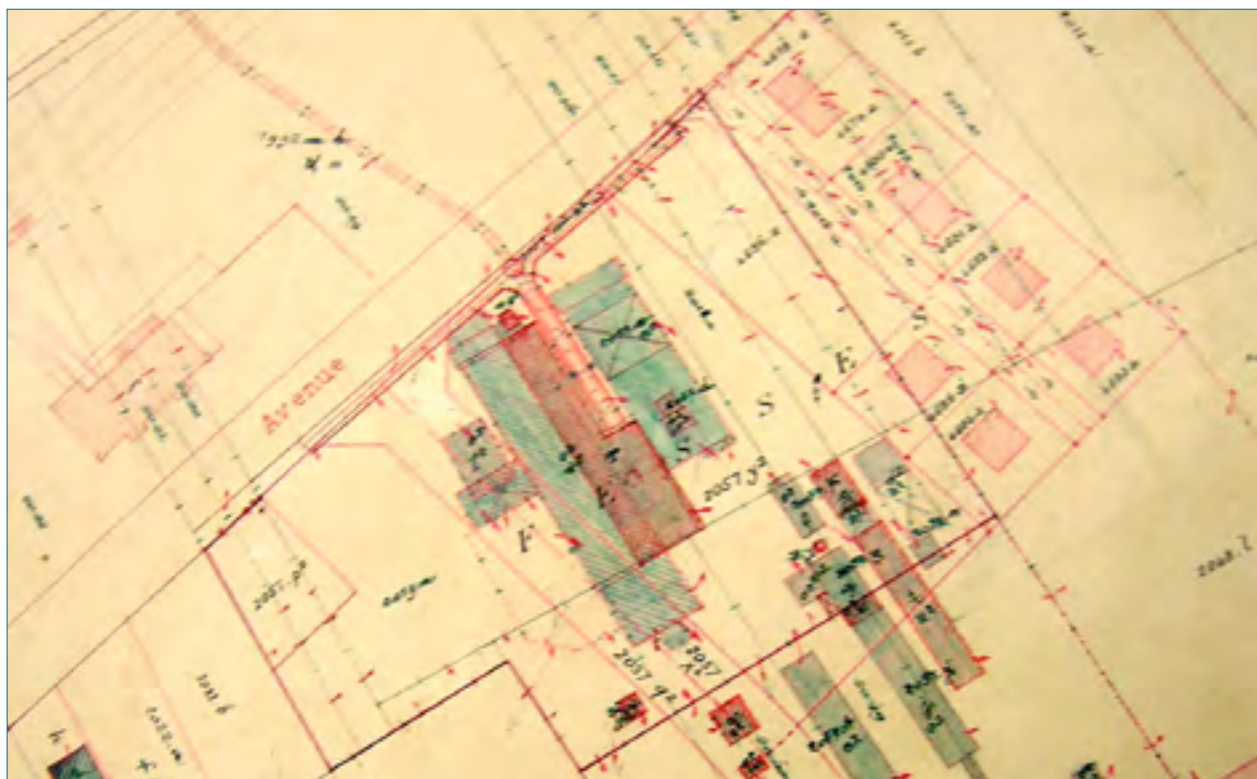
Reste le problème de la pollution : les habitants de l'avenue Carnot firent une pétition au sujet de la pollution de ce quartier par les eaux résiduaires déversées sur la voie publique : cela leur cause un grave préjudice ainsi qu'à la commune dont l'abreuvoir reçoit une partie de ces eaux. Cette « pétition Béchet » est à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 26 novembre 1918. Le problème est à nouveau abordé en février, puis juin et août 1919.

En 1940, l'entreprise Loyer existe toujours. Elle est l'une des trois usines présentes à Massy. La réponse à l'enquête de la Feldkommandantur donne les renseignements suivants à propos de la fabrique : elle



produit des « spécialités agricoles pour la destruction des plantes parasites dans les céréales et pour la protection des semences : chlorure de zinc, sulfate de zinc, stéarate de zinc, sel double pour la galvanisation ». Elle s'approvisionne en acide chlorhydrique chez Kulhmann et en chlorhydrate d'ammoniaque chez Saintt Gobain. En période creuse, elle emploie de 10 à 15 ouvriers et 2 ou 3 femmes ; en période pleine, elle peut employer 50 personnes.

Francine Noel



Cadastre de 1902 à 1955 : l'usine Loyer apparaît au centre de cet extrait, le long de l'avenue Carnot. On voit les bâtiments d'origine en vert puis la reconstruction sur place. Le bâtiment à gauche est la gare de Massy-Palaiseau (inauguration en 1938). A droite, ce sont les maisons de l'allée Leriche construites après 1945. La SFIM et la rue Ramolfo-Garnier occupent une partie des anciens terrains Loyer.

Et la gare de Massy-Palaiseau ?

La gare de Massy-Palaiseau a joué un rôle important dans la Grande Guerre. Dès la mobilisation en août 1914, elle voit passer des régiments qui partent au combat comme le montrent les photographies de Jean Collet.

Plus tard, alors que les gares du nord de la région parisienne étaient inutilisables car trop proches du front, la gare (ou plus exactement les gares : voyageurs, triage de marchandises, militaire) de Massy-Palaiseau joue(nt) un rôle important dans les transports militaires. Nombreux sont les soldats qui, de retour au pays, parleront de la gare : c'est ainsi que se fait la réputation nationale de «Massy-Palaiseau».

Les archives municipales ne nous donnent que des renseignements éparés : la commune doit nourrir les 45 hommes du service de garde des voies de communication (mai 1913) ; le commissaire militaire de la gare réquisitionne des logements près de la gare les 12 & 13 août 1914 : un officier chez Vilmorin et 3 plantons à l'hôtel près de la gare ; en novembre 1916, le préfet cherche des manœuvres pour les gares de chemin de fer.

Pour étudier cet aspect de la guerre, il eût fallu consulter les archives RATP et SCNF, ce que nous regrettons de ne pas avoir fait faute de temps.



Une économie encadrée

Recensement des ressources, réquisitions, incitations et contrôle

Ce sont d'abord aux **besoins de l'Armée en matière de moyens de transport** qu'il faut répondre. Avant même la mobilisation générale du 1^{er} août 1914 et le départ des mobilisables, un avis de passage, daté du 15 juin, est adressé au maire de Massy (Emile Beaujin, maire de 1912 à 1919). Selon le plan de réquisition, des détachements de chevaux de réquisition et leurs cadres de conduite se rendant à Paris feront étape à Massy au 6^e jour de mobilisation. *« Les hommes se procureront eux-mêmes leur nourriture au moyen de l'indemnité journalière de 3 f 50 qui leur est allouée. Ils seront logés chez l'habitant. Le Maire fera les recommandations nécessaires pour qu'il leur soit procuré une nourriture suffisante sans que l'on exige d'eux une somme supérieure à celle qui leur est allouée. C'est là une question de patriotisme et d'humanité. »*

Le 31 juillet, veille de la mobilisation, le maire est prévenu par la gendarmerie d'« *aviser discrètement les propriétaires d'animaux de se tenir prêts à conduire animaux et voitures placés dans les centres de réquisition dès que l'ordre en sera donné* ». Dès août 1914, il est demandé à la commune de transmettre la liste des propriétaires avec voitures à un ou deux chevaux. A plusieurs reprises diverses autorités demanderont le relevé des chevaux ou des tombereaux avec harnais disponibles. C'est dire l'importance du cheval dans la guerre.

Dès août 1914, le sous-préfet de Corbeil donne des directives

aux maires : 1) dresser l'inventaire de la main d'œuvre agricole et industrielle pour **assurer au mieux les travaux agricoles** ; 2) répartir cette main d'œuvre pour sauvegarder la récolte (la guerre éclate en effet **en pleine période de moisson** et de nombreux travailleurs agricoles sont mobilisés) ; 3) mobiliser toutes les machines agricoles à cette fin ; 4) faire connaître s'ils désirent des ouvriers au chômage ; 5) voter si besoin les crédits nécessaires pour utiliser cette main d'œuvre.

Mais il ne suffit pas de mobiliser les hommes et de réquisitionner les chevaux : **il faut nourrir la population civile, les militaires et les animaux**. Le 29 septembre 1914, le Maire informe les cultivateurs que « *la commune peut être appelée à fournir à bref délai* » 230 quintaux de **blé** et 300 d'**avoine**. Le conseil municipal décide de la répartition de 300 kg de blé et 450 kg d'avoine par cheval employé à l'exploitation. Engagement pris, « *les cultivateurs pourront disposer en toute liberté de l'excédent de leur récolte* ».

En février 1915, suite à la nécessité de livrer à l'Armée la plus

grande quantité d'avoine possible, le Préfet de Versailles insiste auprès du maire pour qu'il fasse connaître à ses administrés la nature des denrées susceptibles de remplacer l'avoine dans l'alimentation des chevaux et les moyens de s'en procurer : une ration d'1/3 de maïs broyé et de 2/3 d'avoine a donné d'excellents résultats pour les Compagnies de transport ; idem avec l'orge ; la maïzine peut également être utilisée de même que la paille mélassée. Il faut aussi exclure l'avoine de la nourriture des animaux de basse-cour en utilisant un mélange son, pommes de terre avec distribution de sarasin.

Si l'Armée est prioritaire, il convient cependant de ne pas nuire aux besoins essentiels de l'agriculture et de veiller à l'approvisionnement des civils : ainsi en avril 1915, les réquisitions de blé en Seine et Oise cessent jusqu'à la prochaine récolte. Il est demandé au maire de **surveiller le prix du pain** et en mai de **s'assurer qu'il n'y ait pas de spéculation** suite à la réquisition par l'armée de blé au prix de 32 frs le quintal. Le 9 novembre de la même année, le sous-préfet adresse au maire le té-



L'église Sainte-Marie-Madeleine et les écoles maternelles et primaires

léggramme suivant : « Faire surveiller foires et marchés et transactions qui s'opèrent dans votre commune et me signaler personnes qui par des manœuvres d'accaparement et d'agiotages fausseraient le cours des denrées et porteraient ainsi préjudice à la population ».

L'importance des réquisitions en avoine par l'armée ne cessera de s'accroître. Un courrier d'avril 1918 de l'intendance militaire aux maires l'illustre : « les mouvements actuels des troupes, la nécessité d'intensifier les opérations militaires, le devoir de faire face sur tous les points à l'ennemi, ont créé des besoins considérables en avoine. [...] Aux termes du décret du 30 novembre 1917 toutes les avoines possédées par les producteurs ou les commerçants sont réquisitionnées pour le compte de l'Etat. » La quantité réservée pour un cheval est de 2,5 kg par jour « et il est interdit de donner de l'avoine à tous autres animaux.[...] Veuillez Monsieur le maire, usant de l'autorité morale [de] votre situation, inviter [...] vos administrés à fournir immédiatement à la Commission de réception tous stocks d'avoine qui ne leur seront pas rigoureusement et strictement indispensables. »

Soutien à la production : sursis, permissions, mobilisation à la terre

La question du ravitaillement est cruciale et la situation est en tension entre les besoins en hommes de l'armée et ceux de l'agriculture.

Des sursis ou des permissions seront accordés et des militaires mis à disposition pour les travaux agricoles mais dans des limites bien définies : le 8 février 1915, la préfecture informe le Maire que « M. le Ministre de la Guerre, d'accord avec M. le Ministre de l'Agriculture a décidé, en vue de

faciliter des travaux agricoles pendant la période des semailles et des diverses cultures de printemps, que des permissions d'une durée maximum de 15 jours, pourraient être accordées aux hommes des dépôts territoriaux, à l'exception des dépôts stationnés dans les places de Dunkerque, Verdun, Toul, Epinal et Belfort. [...] Seuls les hommes exerçant les professions suivantes pourront bénéficier de ces permissions : les propriétaires exploitants, les fermiers, les métayers, les maîtres valets, les domestiques agricoles, les ouvriers agricoles, les cultivateurs viticulteurs. Les demandes de permission doivent être formulées par les hommes eux-mêmes. »

De 1915 à 1918, de nombreux courriers et télégrammes témoignent de **sursis d'incorporation et de permissions accordés pour participer aux travaux agricoles** : par exemple dès février 1915, 8 travailleurs militaires du 21^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale sont affectés nominalement à des exploitants de Massy pour la période du 24 février au 8 mars ; ils bénéficieront d'une indemnité de 28,20 fr par travailleur, pour les 14 jours, incluant le transport, et seront nourris et logés. D'autres permissions de 8 jours sont accordées pour le battage des grains. En

Mai 1915, ce sont 15 permissions de 15 jours pour les travaux de fenaison. Le paiement des soldats est centralisé par le maire et leurs responsables militaires : en juillet 1915, le sergent Pichereau accuse réception d'un mandat de 819 fr représentant le « salaire » de ses hommes mis à disposition du 17 au 30 juillet 1915 pour travaux de moisson. En octobre 1916, les permissions pour travaux agricoles peuvent passer de 15 à 30 jours.

Mais l'agriculture n'a pas besoin que de main d'œuvre agricole. En mai 1915 le sous-préfet demande au maire la liste des **maréchaux ferrants, forgerons, réparateurs de machines agricoles indispensables** à la production : là aussi des sursis d'appel sont accordés aux forgerons et maréchaux-ferrants des classes antérieures à 1893 afin d'exercer leur profession.

En mai 1915, l'autorité militaire met aussi à disposition des maires des batteuses accompagnées de militaires habitués au maniement de ces machines ; le règlement des frais, portés à leur minimum, est à verser au responsable du comité départemental de ravitaillement

Soutien à la « boulangerie », aux métiers du bois...

Un autre secteur vital est celui



La gare de Massy-Verrières - carte postale envoyée le 15 oct. 1914

de la « boulangerie » : le 30 août 1915, un premier télégramme du préfet prolonge le sursis d'appel des patrons et ouvriers boulangers du 31 août au 31 octobre ; même chose le 28 octobre 1915, prolongation de sursis du 31 octobre au 31 décembre ; idem le 28 avril 1916, un télégramme accordant une prolongation de sursis du 30 avril au 30 juin.

Le secteur des métiers de la forêt, ouvriers forestiers, bucherons, charbonniers, voituriers du bois, patrons d'entreprise de coupe, marchands de bois, bénéficiera lui aussi de possibles prolongations de sursis. En revanche, le sursis d'appel pour un garçon boucher ne sera pas accordé : dans sa séance du 3 octobre 1915, la Commission d'Administration de la Boucherie de Massy est informée que le Gouverneur Militaire « a répondu ne pouvoir accorder de sursis lorsque la boucherie ravitaille uniquement la population civile ».

Mettre au travail les réfugiés au chômage

Le préfet écrit aux maires le 9 novembre 1916 pour mettre au travail plus « efficacement » les réfugiés au chômage, invitant ceux-ci à se présenter à l'office départemental de placement qui dispose d'un grand nombre d'emplois. Il est demandé au maire de faire connaître au préfet le nom de ceux qui ne se plient pas à cette requête. Par exemple, il y a un besoin urgent et important de manœuvres pour les gares de chemin de fer. Le préfet demande une réponse avant le 15 novembre !

Autres réquisitions

Les réquisitions ne touchent pas que la production agricole, les chevaux ou les voitures. En septembre 1915, il est demandé au maire de faire le recensement des

réserves en **bois de noyer** dans la commune **pour les besoins de l'artillerie** (grumes, plateaux et planches). Une fiche à ce sujet nous apprend ainsi que M. Delalande dispose de 0.262 m³ en plateau de noyer de 6 cm d'épaisseur ! En octobre, est demandé de recenser les **trompettes et clairons** dont seules les sociétés de gymnastique, de préparation militaire, de musique, et les sapeurs-pompiers disposent : sur Massy, il y a 2 clairons, au prix unitaire de 15 frs et pas de trompettes. En janvier 1916, ce sont les **peaux en poil** qui sont réquisitionnées auprès des bouchers, commissionnaires ou négociants.

Tension de plus en plus grande sur le ravitaillement

Mais la grande préoccupation reste le ravitaillement de la population civile et de l'armée et on assiste à un durcissement progressif des réquisitions. En juin 1916, un courrier au maire impose la **stricte interdiction** de vendre des vaches pleines et des veaux femelles de moins de 2 ans et ½ sous peine de contraventions, ceci pour la conservation du cheptel ; en août, un rappel du préfet concerne la fixation du prix du blé, 33 frs au maximum les 100 kg, de la farine entière, du son et

celle du taux d'extraction de farine entière.

La tension s'accroît en 1917 : un Ministère du Ravitaillement et des Transports est créé en mars. Pour Massy l'autorité locale pour toute réquisition devient celle du Président de la commission de ravitaillement de Palaiseau qui signe le 24 avril 1917 l'ordre suivant : « Monsieur le Maire est requis 1° de faire réserver et tenir à la disposition de l'autorité militaire ou de la commission de ravitaillement n° 37 à Palaiseau toutes les quantités de blé existant chez les cultivateurs ; 2° Au reçu du présent avis, de constater les quantités de blé existant chez chaque cultivateur de la commune, en établir un procès-verbal de quantité en double exemplaire et envoyer immédiatement un des deux exemplaires daté et signé au sous intendant militaire chargé du ravitaillement de Seine et Oise à Versailles par l'entremise du président de la Commission de ravitaillement soussigné. » Ailleurs, il est dit : « Ces chiffres serviront de base aux vérifications auxquelles je devrais faire procéder. Il est de l'intérêt même des agriculteurs de ne rien dissimuler et de faire des déclarations sincères ». La réponse pour 23 exploitants est de 20 quintaux de blé battu, 623 de



Soldats au front - coll. JF Bladou

blé non battu.

Le 30 août 1917, le préfet informe le maire qu'« *aux termes du décret du 13 juillet 1917, tous les cultivateurs doivent faire la déclaration des céréales qu'ils récolteront pendant la campagne agricole* », ceci par le moyen d'un carnet de récolte dont la tenue est obligatoire. Ne seront payées, au prix fixé, que les quantités inscrites au carnet.

Le 6 septembre le maire indique aux cultivateurs qu'ils peuvent se procurer ce carnet à la Mairie. Le 7, le sous-préfet fait remarquer « *qu'en application du décret du 30 août 1917 réglementant le régime de la boulangerie et la consommation du pain, aucune quantité de blé ou de succédanés ne peut être réservée que pour les cultivateurs qui cuisent leur pain. Il va de soi que la quantité de 25 Kg par tête et par mois prévue au carnet de récolte doit être établie sur l'ensemble des céréales réservées* ».

La Mairie garde dans ses archives une feuille détachable de chaque carnet récapitulant les surfacesensemencées, l'évaluation de la récolte en quintaux, les quantités à réserver par le producteur pour ses besoins personnels et les semences.

Mais **il est souvent difficile de répondre aux réquisitions**. Le 29 octobre 1917 le Maire adresse une lettre recommandée au président de la commission du ravitaillement à Palaiseau : « *En réponse à l'ordre de réquisition série 7 N° 8 en date du 25 courant, le Maire de Massy a l'honneur d'informer M. le président de la commission 37 que la commune de Massy ne pourra fournir aucune quantité d'avoine. Les déclarations de récolte indiquent un total de 1362.5 quintaux. Il faut là-dessus réserver les semences de la prochaine campagne. Le surplus sera de beaucoup insuffisant pour assurer la nourriture des chevaux de la commune [...].* » En novembre le préfet écrit que « **la situation économique exige que la plus grande partie possible des terres disponibles soientensemencées dès maintenant en blé.** » Dans le cas où des circonstances empêcheraient l'ensemencement en blé d'automne, il conviendrait « *d'examiner dès à présent les conditions propres à assurer les semailles de printemps* ». Si les variétés de semences indigènes sont insuffisantes, M. le Ministre met à la disposition des agriculteurs des semences de blé Manitoba (blé de printemps) « *dont la culture a donné dans la*

plupart des cas des résultats excellents. »

Le 18 novembre un télégramme demande : « *Prière de faire connaître télégraphiquement et d'urgence après avoir réuni cultivateurs nombre de sacs blé orge seigle avoine maïs et sarrasin : 1) pour le lundi 19, 2) pour le lundi 26.* » Un autre télégramme du 9 décembre du Président de la Commission exige : « *Faites livrer pour jeudi 18 décembre à 9 h moulin Pasquier à Verrières 100 quintaux de blé.* »

Le 7 janvier 1918, les **craintes de manquer de blé** sont à l'origine d'un courrier du Commissaire à l'agriculture sur la nécessité d'étendre les cultures de céréales : « *L'état de nos ressources en céréales nous place au point de vue alimentaire, dans une situation très critique [...]. Une tâche immédiate s'impose : étendre les ensemencements de printemps [...]. Le problème qui nous préoccupe ... est celui de la production des céréales panifiables au cours de la campagne 1918-1919 [...]. Il nous faut dès maintenant prévoir, organiser et agir. [...]. Votre qualité d'agriculteur et vos nouvelles fonctions au comité départemental d'action vous donnent toute autorité pour me fournir directement les renseignements utiles et me soumettre vos idées [...].* »

Les cultivateurs de Massy répondent aux réquisitions. Mais le 6 février 1918, le Maire est amené à écrire au Président de la Commission de ravitaillement : « *Comme suite à la communication téléphonique faite à mon nom par mon secrétaire pendant mon absence, j'ai l'honneur de vous informer que je maintiens mes précédentes déclarations verbales. Les cultivateurs qui ont livré leur récolte en 1916 ne sont pas encore payés ; l'affaire a été plaidée à Longjumeau il y a 15 jours, je me suis présenté avec des idées très*



La gare de Massy-Palaiseau et la ferme Vilmorin

conciliatrices. Le lieutenant qui représentait l'intendance s'est montré intransigeant ; trouvant sans doute qu'il n'y avait que 13 mois que les cultivateurs attendaient, a demandé la remise à un mois de sorte que ce sera payable vers le mois d'avril. Vous admettez que les cultivateurs sont d'excellents citoyens, mais que depuis la grande révolution ils ont eu le tort de se croire des citoyens libres et c'est pourquoi je ne me sens pas assez éloquent pour les convaincre de la nécessité d'un tel sacrifice. Tout au plus pourrait-on obtenir cela des paysans russes ! Pour nous résumer, les quantités imposées sont réservées et seront livrées aussitôt paiement ; j'accepte par avance les sanctions qui pourraient être prises à mon égard par l'intendance. Ce sera un excellent motif pour prendre une retraite bien méritée après six ans d'efforts de dévouement et d'abnégation. »

Le 22 mars un télégramme est expédié à 16 h 20 : « Prière réunir vos cultivateurs à la mairie avec leur carnet de récolte demain à 10 h moins le quart » !

Les archives témoignent que les ordres de livraison seront exécutés : céréales vers les moulins locaux, Pasquier à Verrières, Caveaux à Saulx les Chartreux, pommes de terre vers la gare de Massy Palaiseau. On dispose du nom des exploitants et des quantités livrées pour chacune de ces réquisitions. Le 10 mai, le préfet constatant qu'il reste encore 45 quintaux de céréales panifiables à Massy demande de rassembler et de diriger en urgence sur les moulins la totalité des disponibilités actuelles. Les télégrammes se succèdent : « devez faire livrer tout panifiable restant les jeudis 16 et 23 mai au moulin de Bures » (12 mai) ; « livrer extrême urgence seigle battu au moulin Caillaux ». (5 juin). Les productions agricoles ne doivent pas circuler li-

brement : « vous rappelle que vous ne devez pas délivrer permis circulation pour céréales sortant du département ». Le préfet exige le 25 juillet de battre d'urgence le seigle moissonné et demande le 23 août « d'intensifier les battages par tous les moyens possibles ».

L'armistice du 11 novembre mettra fin à la guerre, mais pas encore aux problèmes de ravitaillement.

En guise de conclusion

En février 1918, le maire de Massy, lui-même cultivateur, répond à un questionnaire portant sur le nombre, en 1914 d'une part et en 1918 d'autre part, d'exploitations agricoles de sa commune, sur les céréales cultivées et la main d'œuvre agricole. Questionnaire qu'il juge d'ailleurs « très complexe et fort à craindre sans effet ». Les réponses apportées sont toutefois significatives. Le nombre d'exploitations cultivées est le même en 1918 qu'en 1914 : 39 (non cultivées : néant). En revanche, le nombre total des travailleurs agricoles passe de 180 à 30, celui des chefs d'exploitation, propriétaires, fermiers ou métayers, de 39 à 20 (annotation sur le document : « en raison de la mobilisation »). La surface des terres abandonnées susceptibles de produire est « insignifiante, environ 3 hectares en 40 parcelles ». Les surfaces cultivées en froment passent de 185 hec-

tares à 210, celles en avoine de 155 à 140 et celles en orge de 0 à 10.

Avec le recul, et devant les limites de l'apport documentaire, on aimerait savoir comment très concrètement les agriculteurs de Massy ont pu faire face à la situation. Malgré la mobilisation des hommes, les surfaces cultivées se sont maintenues semble-t-il au niveau d'avant-guerre.

On aimerait aussi mieux cerner **le rôle des femmes** dans la production agricole. On ne peut s'en faire une idée que par analogie. Dans le compte rendu de la séance du 3 octobre 1915 de la Commission d'Administration de la Boucherie de Massy, on lit : « M. Chapart (membre de la commission) fait observer que les bénéfices seraient moins élevés si la caissière était payée. [...] M. Legros (trésorier) indique que si les résultats sont aussi satisfaisants, on le doit pour une grande part au dévouement de Mme Lemaire, femme du secrétaire de mairie mobilisé, qui remplit les fonctions de caissière depuis le début de la guerre sans une seule journée d'interruption et il propose de reconnaître ses services en lui allouant une gratification. La Commission, après échanges « adopte le principe de la gratification, mais décide que le moment n'est pas encore venu de l'accorder ».

Michel Dubessy et Xavier Guyon



Moisson au Petit Massy en 1902

Sources

Documents :

Massy, balade à travers le temps - les Amis du vieux Massy – ATMAC - 1991

Massy hier, chronique illustrée pouvant servir à l'histoire de Massy – Jean-Marie Jacquemin et Emilienne Béjot-Montaufer - ATMAC - 1981

Atlas historique - Histoire de l'humanité : De la Préhistoire à la fin du XXe siècle - Jacques Bertin et Pierre Vidal-Naquet - Hachette - 1987

Archives municipales : cadastre de 1902 ; dossiers 5 H 1 ; 5 H 7 ; 1 D 187 ; 37 W 19 ; registre des conseils municipaux

Archives familiales : C. Lannou ; Catherine Le Duc ; Daniel Mélou ; Michel Urvoy.

Principaux sites Internet :

Mémoire des Hommes

Mémoire des Armées

Geneanet

Filae

Photographies :

Jean-François Bladou ; Jean Collet ; Francis Couillet ; Catherine Le Duc ; Francine Noel ; Photothèque de la Ville de Massy ; Archives Départementales.



Pommeau de canne sculpté par un soldat

Sommaire

La Page d'Or de Massy datée du 15-8-1918	p. 01
Morts pour la France (ou pas)	02
Une histoire émouvante	04
Premier mort massicois	04
Un itinéraire surprenant	05
Des familles décimées	05
Désiré Paupe	06
Le monument aux morts	07
Cartes : origines et lieux de décès des poilus massicois	08
Portrait type du poilu massicois «Mort pour la France»	10
Les prisonniers de guerre	12
Souvenirs de «gueules cassées»	13
René Dalongeville a survécu	13
Le dernier poilu de l'Essonne	15
Massy en 1914	16
Mobilisation générale	17
L'obsession du pain	18
La guerre vue au travers de souvenirs d'enfance	19
Le château de Vilgénis, hôpital militaire et centre de ravitaillement	22
L'usine Loyer et la Grande Guerre	23
Et la gare de Massy-Palaiseau ?	26
Une économie encadrée	27



Baïonnette et son fourreau

Comité de rédaction : Françoise Avril ; Jean-François Bladou ; Michel Dubessy ; Jean-Marie Jacquemin ; Annie Gout ; Xavier Guyon ; Catherine Le Duc ; Geneviève Le Garff ; Daniel Mélou ; Francine Noel ; Michel Urvoy.

Nous tenons à **remercier tout particulièrement** les donateurs de documents ; David Duffault pour son accueil aux Archives Municipales ; Pierre Ollier et Henri Lecigne pour leur soutien.